



Wallonie

Observatoire de la Consommation Alimentaire

Rapport « Légumes » 2012

Filière horticole comestible



Unité d'Economie et Développement rural

Unité de Statistique, Informatique et Mathématiques appliquées à la bioingénierie

Septembre 2012

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES.....	I
INTRODUCTION.....	1
I. EVOLUTION DES PRIX.....	1
I.1 L'indice des prix à la consommation (IPC)	1
I.2 L'importance des légumes dans les témoins de l'IPC.....	1
I.3 Evolution des indices des prix des légumes de 1999 à 2011	3
I.3.1 Evolution des indices des prix des légumes	3
I.3.2 Evolution des indices des prix des témoins des légumes frais hormis pommes de terre.....	4
I.3.3 Evolution des indices des prix des témoins des légumes surgelés et des légumes séchés.....	5
I.3.4 Evolution des indices des prix des témoins des préparations et conserves de légumes.....	6
II. EVOLUTION DES DÉPENSES DES MÉNAGES DE 1999 À 2008.....	7
II.1 L'enquête sur le budget des ménages (EBM)	7
II.2 Ensemble des légumes	8
II.2.1 Remarques préliminaires	8
II.2.2 Selon les régions	8
II.2.3 Evolution des dépenses totales	9
II.2.4 Evolution de la proportion de ménages consommateurs.....	11
II.2.5 Evolution des dépenses moyennes par ménage consommateur	11
II.3 Légumes frais.....	13
II.3.1 Remarques préliminaires	13
II.3.2 Evolution des dépenses totales	13
II.3.3 Evolution de la proportion de ménages consommateurs.....	15
II.3.4 Evolution des dépenses moyennes par ménage consommateur	16
II.4 Légumes fruits frais	17
II.4.1 Remarques préliminaires	17
II.4.2 Evolution des dépenses totales	17
II.4.3 Evolution de la proportion de ménages consommateurs.....	18
II.4.4 Evolution des dépenses moyennes par ménage consommateur	19
II.5 Légumes tiges et feuilles frais.....	20
II.5.1 Remarques préliminaires	20
II.5.2 Evolution des dépenses totales	20
II.5.3 Evolution de la proportion de ménages consommateurs.....	22
II.5.4 Evolution des dépenses moyennes par ménage consommateur	23
II.6 Légumes racines frais	24
II.6.1 Remarques préliminaires	24

II.6.2	Evolution des dépenses totales	24
II.6.3	Evolution de la proportion de ménages consommateurs.....	25
II.6.4	Evolution des dépenses moyennes par ménage consommateur	25
III.	PROFIL DES MÉNAGES CONSOMMATEURS WALLONS EN 2008.....	26
III.1	Légumes fruits frais	26
III.1.1	Selon la taille du ménage	26
III.1.2	Selon l'âge	27
III.1.3	Selon les revenus	28
III.2	Légumes tiges et feuilles frais	30
III.2.1	Selon la taille du ménage	30
III.2.2	Selon l'âge	31
III.2.3	Selon les revenus	32
III.3	Légumes racines frais	34
III.3.1	Selon la taille du ménage	34
III.3.2	Selon l'âge	34
III.3.3	Selon les revenus	35
IV.	ANALYSE DES DÉPENSES DES MÉNAGES CONSOMMATEURS À PRIX CONSTANTS DE 1999 À 2008 EN WALLONIE.....	36
IV.1	Remarques préliminaires.....	36
IV.2	Légumes fruits frais	36
IV.3	Légumes tiges et feuilles frais	37
IV.4	Légumes racines frais	37

Introduction

Cette synthèse de la consommation, à l'attention du Conseil de Filière Wallonne Produits Horticoles Comestibles (C.F.W.P.H.C.), est réalisée à partir des données disponibles à l'Observatoire de la Consommation Alimentaire en 2012.

L'analyse de la consommation des produits alimentaires est conditionnée par les sources d'informations disponibles en Région wallonne.

Pour rappel, les données disponibles sont issues de deux sources principales : l'enquête sur le Budget des Ménages (EBM) de 1999 à 2008 et l'indice des prix à la consommation de 1999 à 2011.

I. Evolution des prix

Les évolutions (en %) indiquées dans ce rapport sont calculées à partir de la formule :

$$\text{Taux d'évolution} = \frac{\text{valeur de la dernière année} - \text{valeur de la première année}}{\text{valeur de la première année}} \times 100$$

I.1 L'indice des prix à la consommation (IPC)

Compte tenu des données de consommation relatives aux dépenses fournies par l'EBM, l'étude de l'évolution du prix s'avère être un élément d'analyse intéressant préalablement à l'étude de l'évolution des dépenses des ménages. A cette fin, nous analysons dans ce point l'indice des prix à la consommation fourni par le Service Public Fédéral - Economie, PME, Classes moyennes et Energie. Cet indice est destiné à mesurer de manière correcte l'évolution du coût de la vie. En tant qu'indicateur économique, il mesure la variation du niveau des prix entre deux périodes, la première étant prise comme référence. Il peut être défini comme étant le rapport, multiplié par 100, entre les prix observés pour un éventail de biens et services, à un moment donné, dans une aire géographique déterminée, et les prix de ces mêmes biens et services, relevés dans les mêmes conditions au cours d'une période de référence, choisie comme base de comparaison. L'année de référence des indices utilisés dans ce rapport est 2004 (indice 100 = année 2004). Les données utilisées pour observer l'évolution de cette variable en Belgique portent sur la période 1999 – 2011.

I.2 L'importance des légumes dans les témoins de l'IPC

Le panier de biens et services utilisé pour définir l'IPC est censé être représentatif de la consommation des ménages. L'IPC s'obtient en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des indices des prix des différentes catégories de biens et services le composant. Tous les biens et services témoins reçoivent ainsi une pondération qui détermine le poids de ceux-ci dans le panier total. Ces pondérations représentent donc la part des dépenses associées à la rubrique concernée au sein de l'ensemble des dépenses de consommation des ménages.

Les produits alimentaires à domicile (hors boissons) ont une pondération de 156,6 % dans la définition de l'IPC. A l'intérieur de cette catégorie, la rubrique 'légumes' a une

pondération de 15,7 %. Elle reçoit ainsi la quatrième pondération la plus importante des produits alimentaires derrière la viande, la catégorie ‘pain et céréales’ et la catégorie ‘lait, fromage et œufs’.

Tableau 1 : Pondération (IPC) en pour mille des catégories de produits alimentaires

Source : OCA, ULg-GxABT d’après Service Public Fédéral - Economie, PME, Classes moyennes et Energie

Codes	Rubriques	Pondération (‰)	
01.1.0.0.00	Produits alimentaires	156,6	
01.1.1.0.00	Pain et céréales		31,04
01.1.2.0.00	Viande		46,27
01.1.3.0.00	Poisson		9,5
01.1.4.0.00	Lait, fromage et œufs		21,18
01.1.5.0.00	Huiles et graisses		3,87
01.1.6.0.00	Fruits		11,36
01.1.7.0.00	Légumes		15,71
01.1.8.0.00	Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie		11,3
01.1.9.0.00	Produits alimentaires non déterminés ailleurs		6,37

Au sein des légumes, les légumes frais ont la pondération la plus importante (7,87 ‰) suivis par les préparations et conserves de légumes (4,54 ‰). Les légumes surgelés représentent 1,23 ‰ et les légumes secs 0,06%.

Tableau 2 : Pondération (IPC) en pour mille des témoins de la rubrique légumes

Source : OCA, ULg-GxABT d’après Service Public Fédéral - Economie, PME, Classes moyennes et Energie

Codes	Rubriques	Pondération (‰)		
01.1.0.0.00	Produits alimentaires	156,6		
01.1.7.0.00	Légumes		15,71	
01.1.7.1.00	Légumes frais hormis pommes de terre			7,87
01.1.7.2.00	Pommes de terre			2,01
01.1.7.3.00	Légumes surgelés			1,23
01.1.7.3.01	Légumes surgelés pour potage (1000 g)			0,57
01.1.7.3.02	Frites surgelées (1000 g)			0,66
01.1.7.4.00	Légumes secs			0,06
01.1.7.4.01	Pois cassés (1000 g)			0,06
01.1.7.5.00	Préparations et conserves de légumes			4,54
01.1.7.5.01	Petits pois (400 g)			0,77
01.1.7.5.02	Haricots blancs à la sauce tomate (400 g)			0,77
01.1.7.5.03	Tomates pelées (400 g)			1,54
01.1.7.5.04	Chips (90 g)			1,46

Les dépenses des ménages en légumes frais, tout en restant relativement constantes tout au long de l’année, fluctuent néanmoins, de mois en mois, au niveau des espèces ou variétés achetées. Celles-ci dépendent en effet de la présence, en quantité suffisante, de ces

espèces ou variétés sur le marché. A cet effet, des paniers ont été constitués de façon à être représentatifs de la consommation des ménages.

Chaque panier est composé des espèces ou variétés les plus représentatives des dépenses des ménages durant le mois en cours et cette composition est supposée rester stable d'une année à l'autre. Le nombre d'espèces ou de variétés retenues dans chaque panier ainsi que la pondération interne qui leur est attribuée varient donc de mois en mois, mais la pondération globale du panier reste constante tout au long de l'année.

Tableau 3 : Pondérations internes des paniers mensuels pour les légumes frais

Source : OCA, ULg-GxABT d'après Service Public Fédéral - Economie, PME, Classes moyennes et Energie

Code	Témoïn	Mois											
		Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
01.1.7.1.01	Choux-fleurs	4,70	4,80	4,99	4,68	5,09	6,82	7,28	7,37	6,73	6,07	4,12	3,61
01.1.7.1.02	Choux de Bruxelles	2,83	2,36	-	-	-	-	-	-	-	-	3,06	2,48
01.1.7.1.03	Poireaux	5,79	6,01	4,74	3,12	3,20	3,18	4,51	4,64	5,82	6,36	5,83	4,49
01.1.7.1.04	Oignons	5,25	5,72	5,81	5,12	5,77	6,95	9,09	8,07	6,31	5,57	5,12	4,20
01.1.7.1.05	Haricots verts	-	-	-	3,12	3,60	4,35	6,30	6,66	4,66	3,33	2,70	-
01.1.7.1.06	Laitue	7,66	6,88	6,69	6,25	5,89	5,39	7,28	8,68	6,82	5,71	5,47	6,50
01.1.7.1.07	Salade de blé	2,48	2,57	2,65	-	-	-	-	-	-	-	-	3,07
01.1.7.1.08	Concombres	-	-	-	3,67	4,75	4,87	-	-	-	-	-	-
01.1.7.1.09	Tomates	18,40	20,12	25,14	27,27	25,72	25,87	32,35	30,20	22,86	20,97	19,12	22,69
01.1.7.1.10	Poivrons	6,76	7,66	7,39	6,91	7,09	6,36	7,94	8,07	7,15	5,64	5,18	5,49
01.1.7.1.11	Chicons	19,67	16,90	16,42	11,49	8,68	7,27	-	-	13,31	21,20	23,94	21,91
01.1.7.1.12	Asperges	-	-	-	5,41	9,31	7,21	-	-	-	-	-	-
01.1.7.1.13	Champignons	10,25	10,45	9,80	8,41	7,15	7,46	9,25	9,89	10,06	10,64	10,51	11,28
01.1.7.1.14	Carottes	8,57	8,94	8,78	7,58	7,37	8,18	9,42	9,59	8,57	7,09	7,32	6,73
01.1.7.1.15	Brocolis	4,34	4,29	4,29	3,67	3,08	2,79	3,28	3,53	4,41	4,12	4,33	4,25
01.1.7.1.16	Salade mixte	3,30	3,30	3,30	3,30	3,30	3,30	3,30	3,30	3,30	3,30	3,30	3,30

I.3 Evolution des indices des prix des légumes de 1999 à 2011

Pour rappel, l'indice des prix de la catégorie 'légumes (total)' est obtenu en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des indices des prix des différentes rubriques la composant. Pour chaque rubrique, l'indice s'obtient en tenant compte des pondérations (Tableau 2) des indices de ses produits représentatifs.

I.3.1 Evolution des indices des prix des légumes

En 2011, l'indice des prix de la catégorie 'légumes frais hormis pommes de terre' est largement inférieur à celui de l'IPC (101,5 contre 117,7). En effet, les prix des 'légumes frais hormis pommes de terre' n'ont augmenté que de 1,5% depuis 2004.

L'indice des légumes secs obtient la valeur la plus haute (162,6).

Sur la période étudiée, les indices des préparations et conserves de légumes et des légumes surgelés augmentent de 35% et 32% alors que l'indice des légumes frais n'augmente que de 4% (Figure 1).

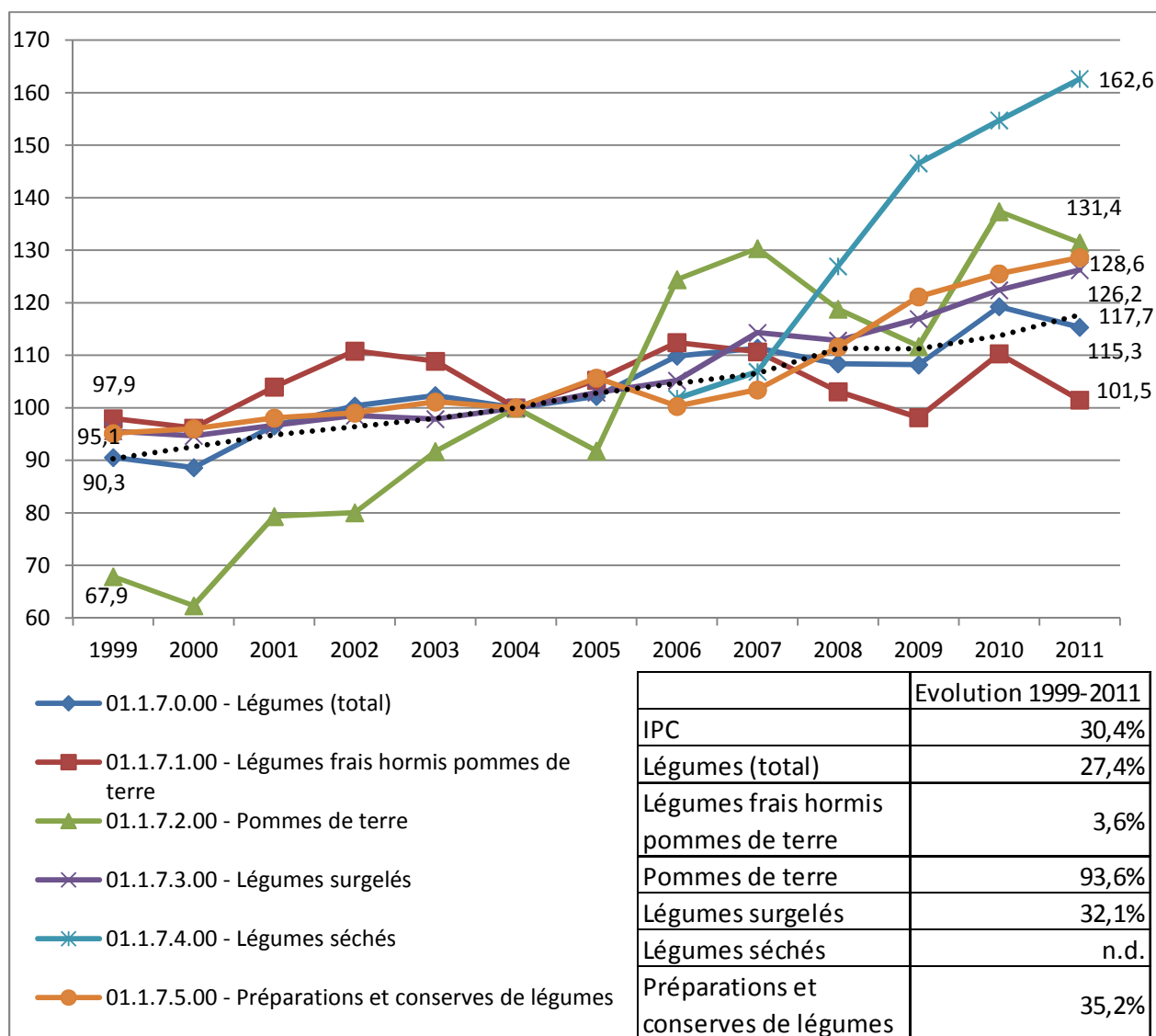


Figure 1 : Evolution de l'indice des prix (base 100 = 2004) des légumes de 1999 à 2011

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF-Economie, PME, Classes moyennes et Energie

I.3.2 Evolution des indices des prix des témoins des légumes frais hormis pommes de terre

En 2011, pour les légumes frais, plusieurs indices sont largement supérieurs à celui de l'IPC : salade de blé (153,9), choux de Bruxelles (146,2) et oignons (137,6). A contrario, certains indices sont largement inférieurs à l'IPC, ceux-ci étant inférieur à 100 : poivron (76,3), concombre (76,8), chicons (81,6), brocolis (84,5) et champignons (87,4).

De 1999 à 2011, certains indices augmentent fortement comme ceux de la salade de blé (69,3%), des oignons (53,7%) et des haricots verts (50,6%). Au contraire, d'autres indices diminuent tels ceux des chicons (-31,6%), des poivrons (-12,8%) et des concombres (-12,2%).

Tableau 4 : Evolution des indices des prix (base 100 = 2004) des légumes frais de 1999 à 2010

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF-Economie, PME, Classes moyennes et Energie

	1999	2006	2011	Evolution 1999-2011	Evolution 2006-2011
Choux-fleurs (1000 g)	91,75	154,10	128,53	40,1%	-16,6%
Choux de Bruxelles (1000 g)	106,18	145,58	146,17	37,7%	0,4%
Poireaux (1000 g)	110,15	144,51	127,74	16,0%	-11,6%
Oignons (1000 g)	89,53	106,23	137,61	53,7%	29,5%
Haricots verts (1000 g)	87,73	126,14	132,10	50,6%	4,7%
Laitue (1000 g)	87,49	117,10	96,20	10,0%	-17,8%
Salade de blé (1000 g)	90,92	147,49	153,90	69,3%	4,3%
Concombres (1000 g)	87,47	98,21	76,77	-12,2%	-21,8%
Tomates (1000 g)	94,38	109,65	96,14	1,9%	-12,3%
Poivrons (1000 g)	87,52	88,32	76,29	-12,8%	-13,6%
Chicons (1000 g)	119,25	105,54	81,62	-31,6%	-22,7%
Asperges (1000 g)	85,52	108,33	110,34	29,0%	1,9%
Champignons (1000 g)	89,27	100,6	87,36	-2,1%	-13,2%
Carottes (1000 g)	109,92	114,15	124,50	13,3%	9,1%
Brocolis (1000 g)	n.d.	116,76	84,53	n.d.	-27,6%
Salade mixte (200 g)	n.d.	100,34	102,97	n.d.	2,6%
Légumes frais hormis pommes de terre	97,94	112,44	101,50	3,6%	-9,7%

I.3.3 Evolution des indices des prix des témoins des légumes surgelés et des légumes séchés

En 2011, les indices des légumes surgelés et séchés sont tous supérieurs à l'IPC.

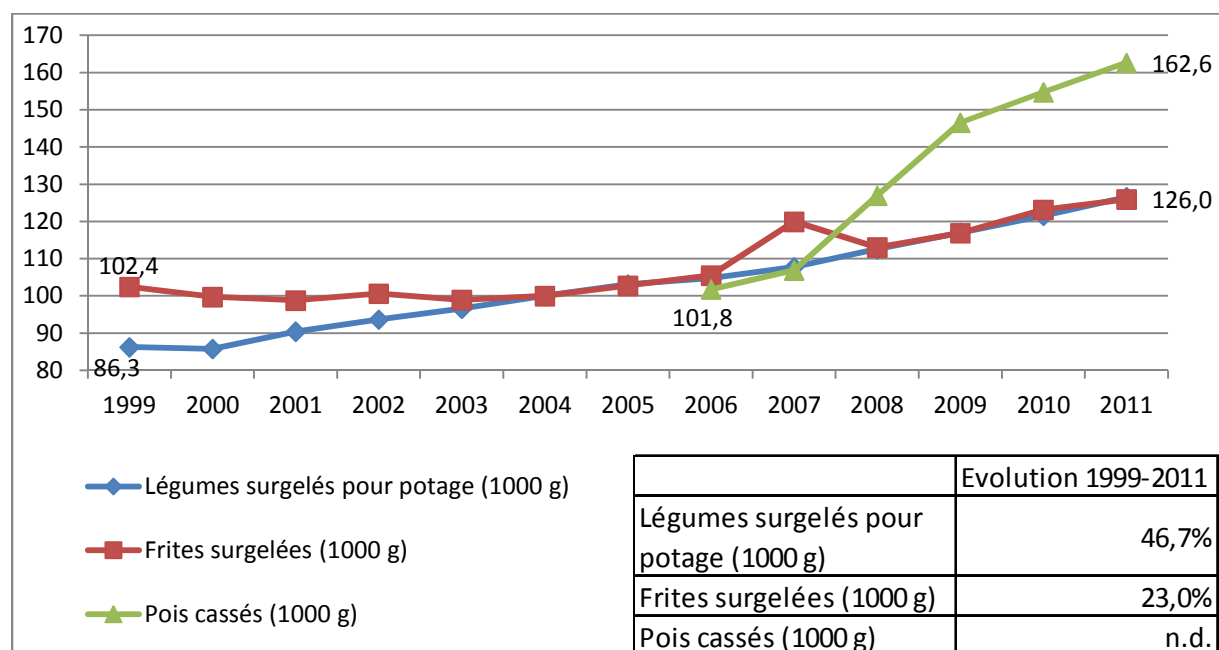


Figure 2 : Evolution des indices des prix (base 100 = 2004) des légumes surgelés et séchés de 1999 à 2011

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF-Economie, PME, Classes moyennes et Energie

I.3.4 Evolution des indices des prix des témoins des préparations et conserves de légumes

En 2011, les indices des témoins des conserves de légumes sont tous supérieurs à l'IPC et, sur la période étudiée, augmentent de 50% ou plus (Figure 3).

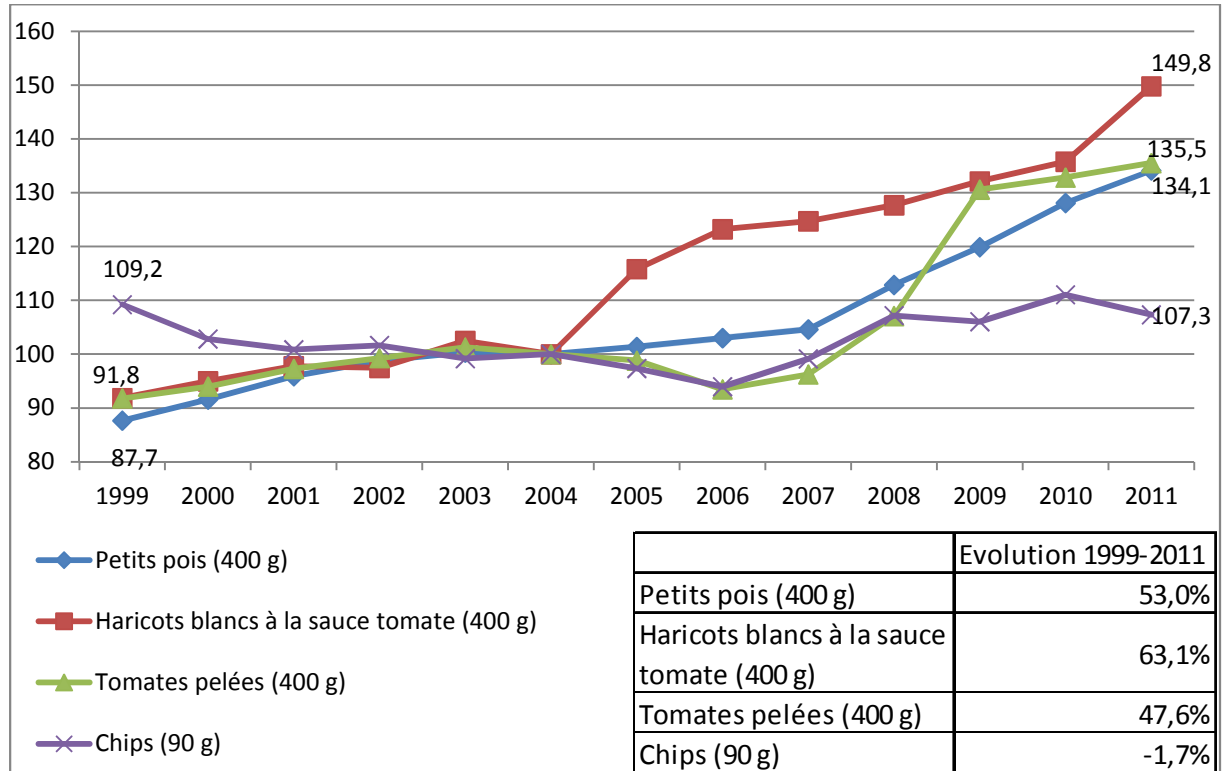


Figure 3 : Evolution des indices des prix (base 100 = 2004) des préparations et conserves de légumes de 1999 à 2011

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF-Economie, PME, Classes moyennes et Energie

II. Evolution des dépenses des ménages de 1999 à 2008

II.1 L'enquête sur le budget des ménages (EBM)

La Direction générale Statistique et Information économique (DGSIE) réalise l'enquête sur le budget des ménages (EBM). L'objectif principal de cette enquête, devenue annuelle à partir de 1999, est de fournir des données sur le budget annuel moyen par ménage au Ministère des Affaires Economiques chargé du calcul de l'indice des prix à la consommation afin d'établir la pondération des produits témoins constituant le panier de cet indice.

Les ménages participants doivent compléter un questionnaire ménage avec l'aide d'un enquêteur de la DGSIE, des questionnaires individuels pour chacun des membres âgés de plus de 12 ans et un carnet de recettes et dépenses dans lequel ils enregistrent tous leurs revenus et leurs dépenses pendant un mois. C'est un peu plus de 300 ménages qui sont ainsi interrogés chaque mois pour parvenir sur une année à un échantillon d'environ 3.700 ménages couvrant l'ensemble du territoire belge. L'échantillonnage est tournant, l'EBM n'est pas une enquête en panel. Le ménage ne répond à l'enquête que durant un mois. L'échantillon est à chaque fois différent chaque mois de l'année.

Les données disponibles utilisées concernent les années 1999 à 2008. Les résultats de l'enquête sur le budget des ménages permettent une analyse de déterminants socio-économiques de la consommation du produit en Belgique et, plus précisément, en Wallonie. Deux remarques sont à prendre en compte : d'une part il s'agit d'une analyse à partir des dépenses consacrées par les ménages à l'alimentation et, d'autre part, de dépenses de consommation à domicile.

Pour ce qui est de la consommation alimentaire hors domicile (RHD), une rubrique de l'EBM intitulée « Restaurants et cafés » permet d'évaluer la part des dépenses hors foyer dans le budget consacré à l'alimentation mais non de préciser les dépenses relatives à chaque catégorie d'aliments. Ces données sont disponibles à l'Observatoire de la Consommation Alimentaire pour les années allant de 1999 à 2008.

Les résultats présentés dans ce rapport sont basés sur les données extrapolées à l'ensemble des ménages belges (wallons, bruxellois et flamands) à partir des informations recueillies annuellement auprès des \pm 3700 ménages interrogés. Ainsi, pour exemple, les dépenses totales d'une région présentées dans ce rapport correspondent aux dépenses totales estimées pour l'ensemble des ménages de cette région et non juste pour les ménages échantillonnés.

Les pourcentages de ménages consommateurs sont établis à partir de l'échantillon complet d'une année d'enquête comme suit :

$$\frac{\text{nombre de ménages consommateurs dans l'échantillon}}{\text{nombre de ménages dans l'échantillon}} \times 100$$

Un ménage consommateur est défini comme un ménage ayant effectué au moins une dépense pour le produit considéré durant le mois pendant lequel il est enquêté. Il est toutefois possible que ce ménage achète le produit considéré en dehors de sa période d'enquête. Il faut donc prendre garde à l'interprétation du pourcentage de ménages consommateurs pour les produits dont l'achat est irrégulier (achat à usage unique, achat impulsif, disponibilité locale ou saisonnière). Ainsi, si le ménage achète le produit considéré durant les 11 mois de l'année pendant lesquels il n'est pas interrogé, il ne sera pas repris en tant que ménage consommateur dans l'échantillon.

Les dépenses moyennes par ménage sont calculées en divisant les dépenses totales par l'ensemble des ménages de la région concernée. Tandis que les dépenses moyennes par ménage consommateur sont calculées en divisant les dépenses totales par le nombre de ménages consommateurs de la région concernée (les ménages non-consommateurs sont exclus du calcul).

Les dépenses analysées sont les dépenses des ménages à prix courant. Elles représentent donc ce que les ménages dépensent au moment de l'achat.

II.2 Ensemble des légumes

II.2.1 Remarques préliminaires

Le groupe 'ensemble des légumes' est composé de tous les légumes hormis les pommes de terre, à savoir, les légumes frais, les légumes surgelés, les légumes en conserve, les légumes secs et les légumes bio.

II.2.2 Selon les régions

En 2008, les ménages wallons ont dépensés 398 millions d'euros pour l'ensemble des légumes, soit 31% des dépenses des ménages belges (qui s'élèvent à 1 milliard 296 millions d'euros).

Les dépenses des ménages wallons pour l'ensemble des légumes représentent 6,7% de la part du budget consacrée aux dépenses en produits alimentaires à domicile contre 7,1% pour la Belgique.

En divisant les dépenses totales par l'ensemble des ménages (consommateurs ou non), on constate qu'en 2008 les ménages wallons dépensent en moyenne moins (279 €) que les ménages flamands (304 €) et bruxellois (311 €).

De 1999 à 2008, l'évolution des dépenses moyennes la plus forte est observée à Bruxelles (31%), cette même évolution est de 27% en Flandre et de 15% en Wallonie (Figure 4).

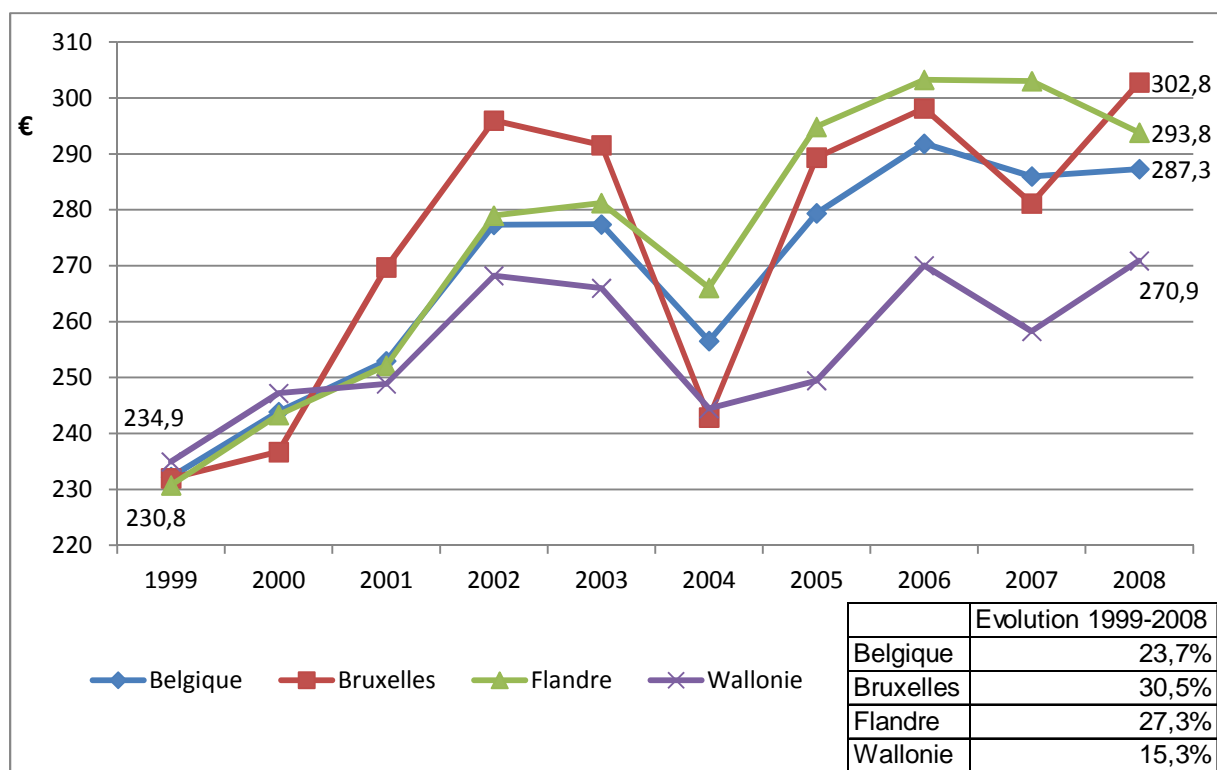


Figure 4 : Evolution des dépenses moyennes par ménage (consommateur ou non) selon les régions de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

II.2.3 Evolution des dépenses totales

En 2008, les dépenses totales des ménages wallons en légumes frais s'élèvent à 309 millions d'euros. Les autres catégories de légumes ont des dépenses largement inférieures : légumes en conserves (56 millions d'euros), légumes surgelés (21 millions d'euros), légumes bio (10 millions d'euros) et légumes secs (3 millions d'euros).

De 1999 à 2008, les dépenses totales ont augmenté pour toutes les catégories, il est à noter la hausse importante des dépenses en légumes secs (+ 48%) (Figure 5).

En 2008, la structure des dépenses totales des ménages wallons en légumes est la suivante : 78% en légumes frais, 14% en légumes en conserve, 5% en légumes surgelés et 2% en légumes bio (Figure 6).

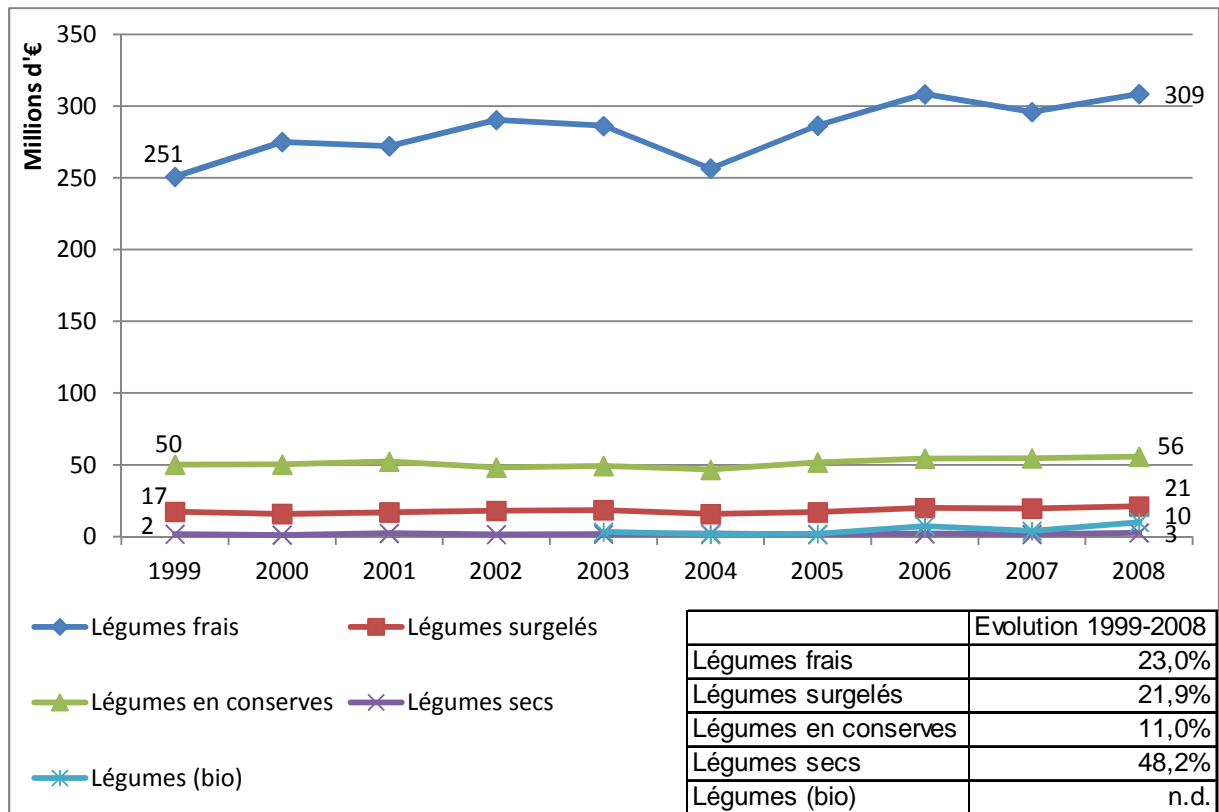


Figure 5 : Evolution des dépenses totales pour l'ensemble des légumes en Wallonie de 1999 à 2008
 Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

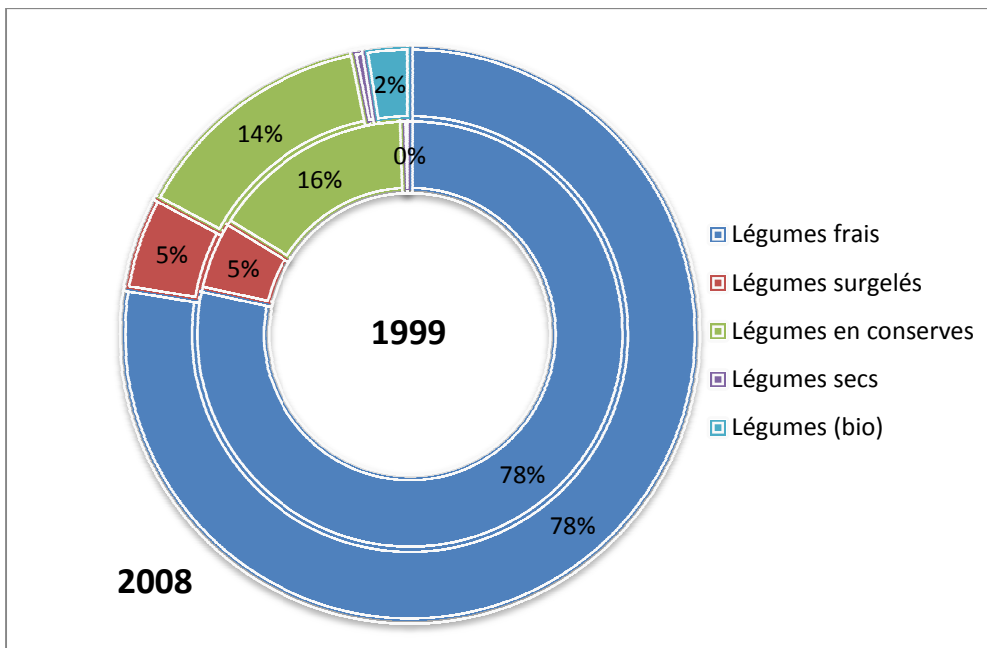


Figure 6 : Comparaison de la répartition des dépenses totales pour l'ensemble des légumes entre 1999 et 2008
 Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

II.2.4 Evolution de la proportion de ménages consommateurs

En 2008 en Wallonie, plus de 95% des ménages consomment des légumes frais au moins une fois par mois, ce pourcentage est inférieur pour les légumes en conserve (68%), les légumes surgelés (27%), les légumes bio (8%) et les légumes secs (6,5%).

De 1999 à 2008, hormis la proportion de ménages consommateur de légumes frais qui reste relativement stable, les proportions des autres catégories sont en diminution. Pour les légumes bio, la proportion de ménages consommateurs double de 2003 à 2008 (Figure 7).

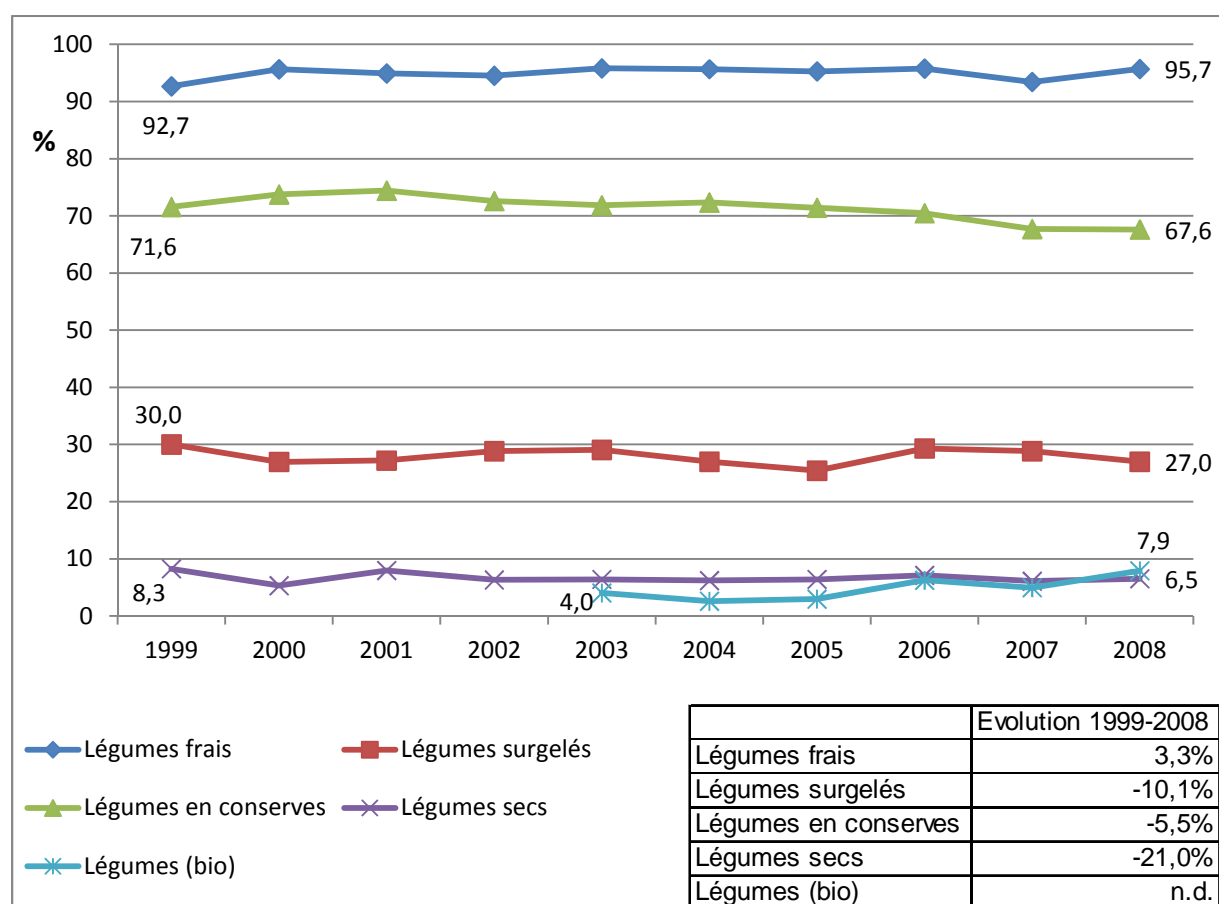


Figure 7 : Evolution du pourcentage des ménages consommateurs pour l'ensemble des légumes en Wallonie de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

II.2.5 Evolution des dépenses moyennes par ménage consommateur

En 2008 en Wallonie, les dépenses moyennes d'un ménage consommateur atteignent 219€ pour les légumes frais. Les dépenses en légumes bio atteignent 86€, celles en légumes en conserve 56€, celles en légumes surgelés 53€ et celles légumes secs 27€.

De 1999 à 2008, les dépenses moyennes des ménages consommateurs augmentent de 74% pour les légumes secs, de 26% pour les légumes surgelés, de 11% pour les légumes frais et de 9% pour les légumes en conserves. Les dépenses en légumes bio augmentent de 47% entre 2003 et 2008, une attention particulière sera néanmoins portée à la forte variabilité interannuelle pour cette catégorie de légume (Figure 8).

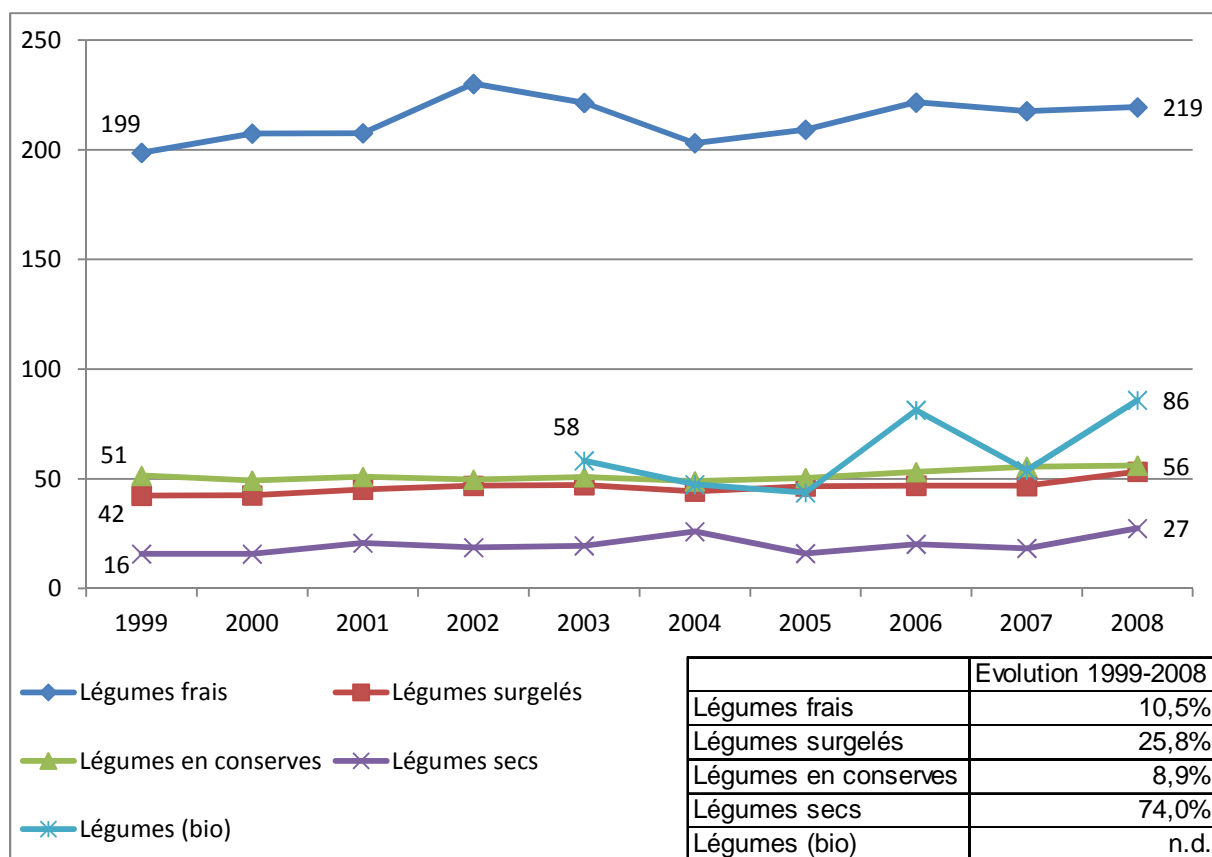


Figure 8 : Evolution des dépenses moyennes par ménage consommateur de légumes en Wallonie de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

II.3 Légumes frais

II.3.1 Remarques préliminaires

Les légumes frais analysés dans ce point, ainsi que dans les points suivants, reprennent les légumes frais et les légumes biologiques. Les dépenses de ces deux catégories de produits sont ainsi confondues.

Le groupe ‘légumes fruits’ reprend les légumes suivants : petits pois, haricots, tomates, cornichon, concombre, poivron, courgette, potiron, courgette, choux-fleurs, choux de Bruxelles et autres légumes fruits (aubergine, maïs, artichaut).

Le groupe ‘légumes tiges et feuilles’ contient les légumes suivants : autres choux, cresson, laitue, mâche, oignons, échalotes, céleris, poireaux, chicon, asperges, salsifis, épinards, autres légumes tiges.

Le groupe ‘légumes racines’ reprend les légumes suivants : carottes, carottes râpées, radis et les autres tubercules (tempérés ou exotiques).

Le groupe ‘autres légumes’ contient les légumes suivants : champignons et truffes, macédoine de légumes, épices, légumes sans spécifications, petits pois et carottes.

II.3.2 Evolution des dépenses totales

En 2008 en Wallonie, les dépenses totales en légumes tiges et feuilles sont les plus importantes (132 millions d’euros) suivies par celles en légumes fruits (115 millions d’euros). Les dépenses en autres légumes (49 millions d’euros) et en légumes racines (23 millions d’euros) leur sont largement inférieures.

De 1999 à 2008, les dépenses totales en légumes fruits, autres légumes et légumes racines augmentent de plus de 30% alors que les dépenses totales en légumes tiges et feuilles connaissent une progression moindre (21%) (Figure 9).

Au niveau de la structure des dépenses en légumes frais, en 2008, les légumes tiges et feuilles et les légumes fruits représentent plus de trois quart des dépenses en légumes frais. Les autres légumes représentent 15% des dépenses en légumes frais et les légumes racines 7%. De 1999 à 2008, cette structure des dépenses reste relativement stable (Figure 10).

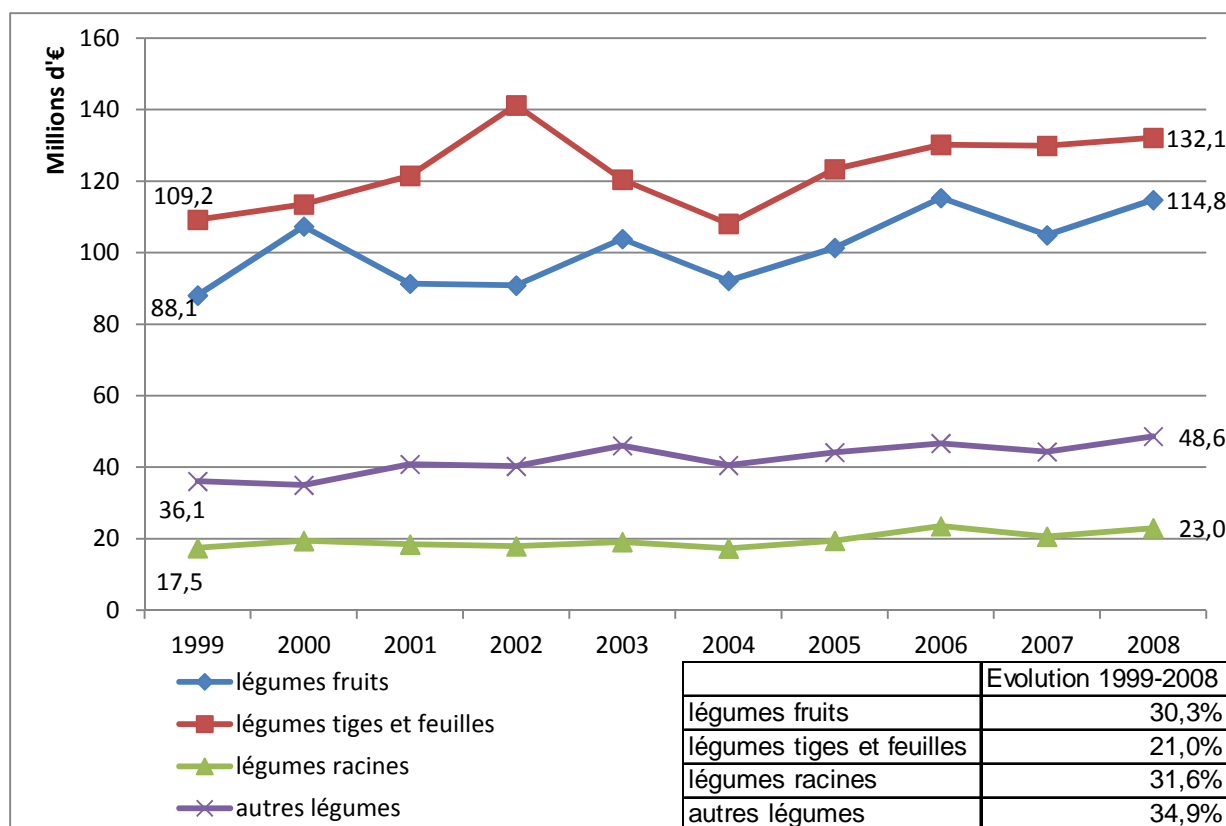


Figure 9 : Evolution des dépenses totales pour les légumes frais en Wallonie de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

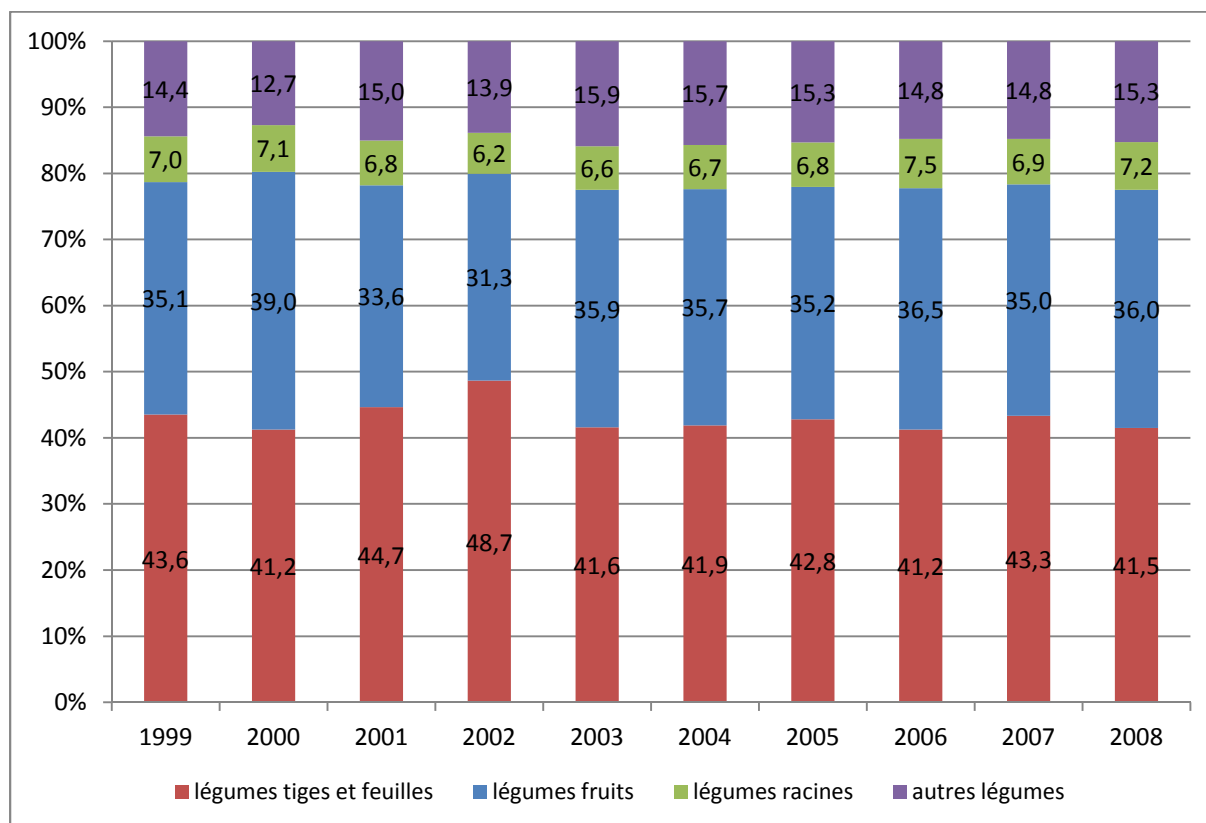


Figure 10 : Evolution de la structure des dépenses des ménages wallons en légumes frais de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

II.3.3 Evolution de la proportion de ménages consommateurs

En 2008 en Wallonie, les pourcentages de ménages consommateurs des légumes fruits et légumes tiges sont situés à des niveaux respectivement proches des 85% et des 90%. Les pourcentages de ménages consommateurs des autres légumes et des légumes racines sont largement inférieurs et se situent à un niveau proche des 60%.

De 1999 à 2008, les évolutions de ces pourcentages sont positives pour les quatre catégories de légumes frais (Figure 11).

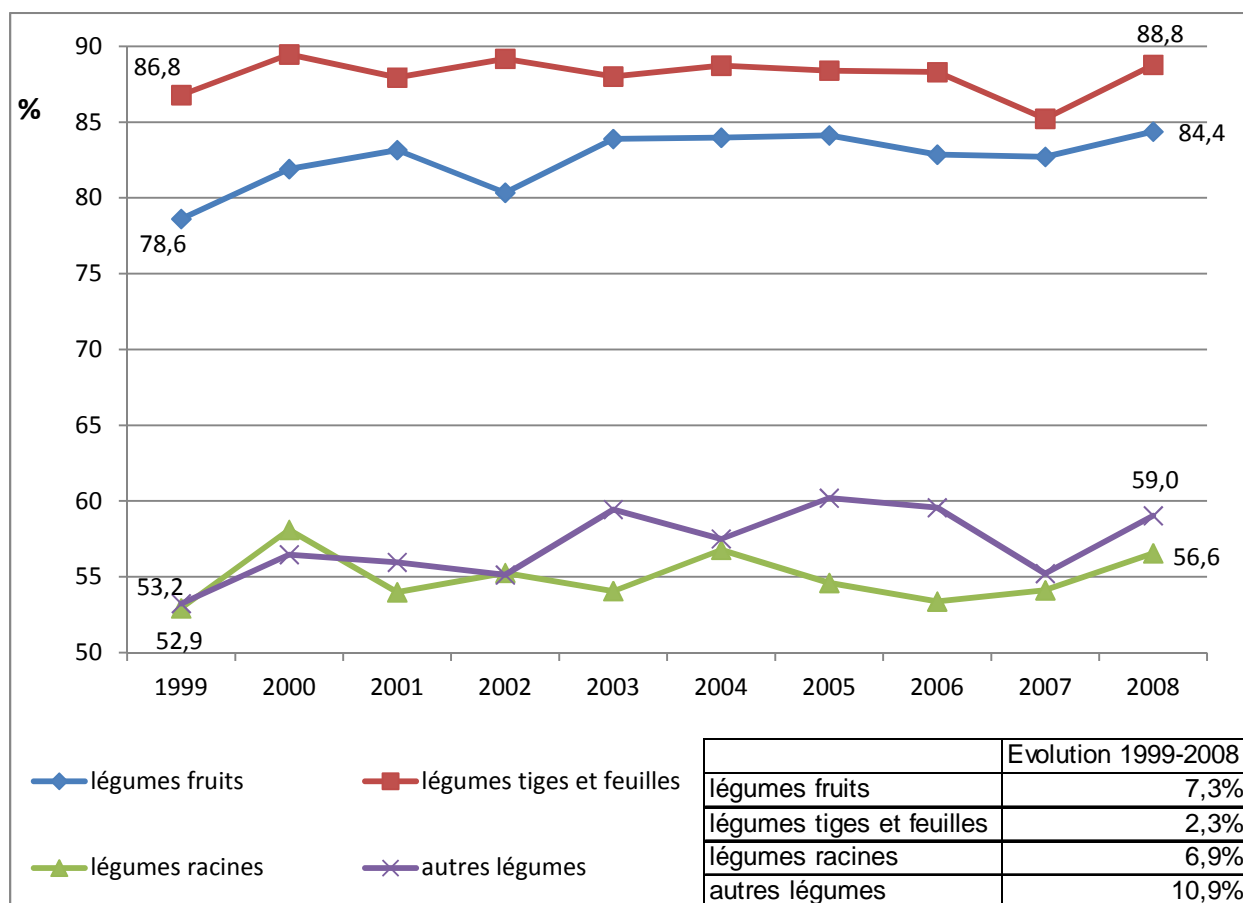


Figure 11 : Evolution du pourcentage de ménages consommateurs pour les légumes frais en Wallonie de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

II.3.4 Evolution des dépenses moyennes par ménage consommateur

En 2008, les dépenses moyennes par ménage consommateur des légumes tiges et feuilles et des légumes fruits sont les plus importantes (respectivement 101€ et 93€). Les dépenses en autres légumes se chiffrent à 56€ et celles en légumes racines à 28€.

De 1999 à 2008, ces dépenses augmentent pour toutes les catégories (Figure 12).

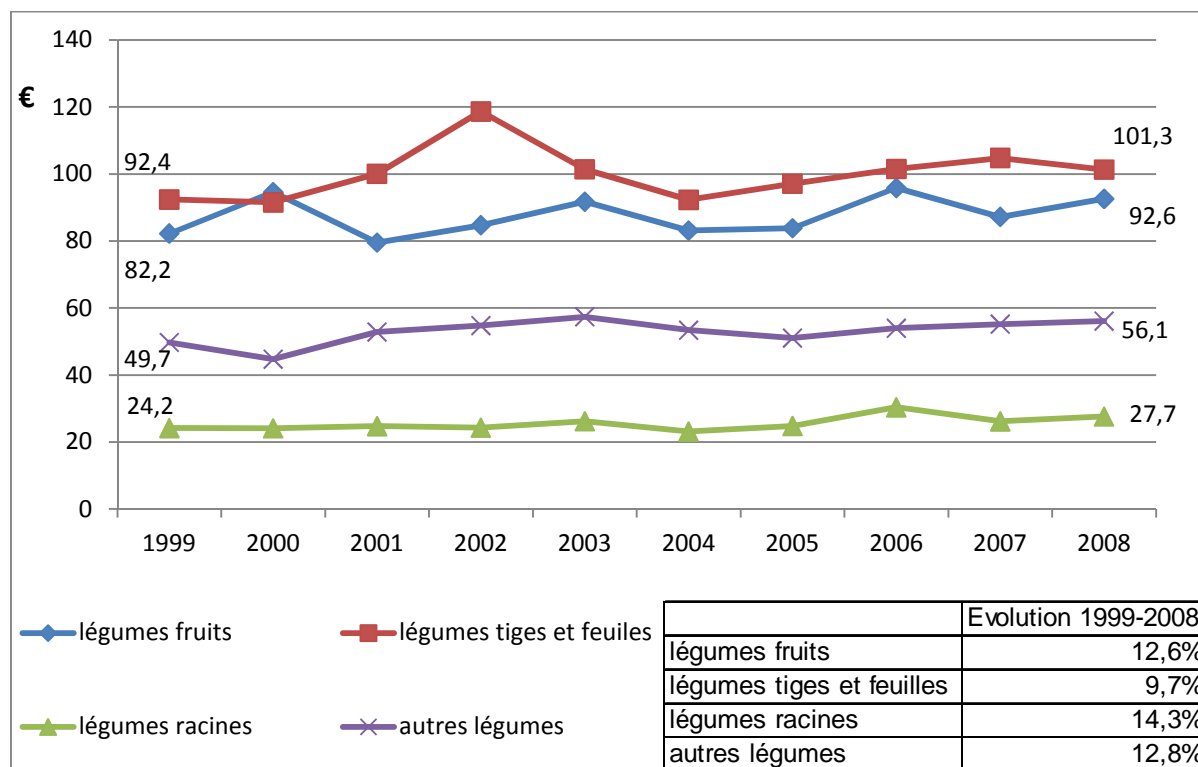


Figure 12 : Evolution des dépenses moyennes par ménage consommateur de légumes frais en Wallonie de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

II.4 Légumes fruits frais

II.4.1 Remarques préliminaires

La catégorie ‘autres légumes cultivés pour leurs fruits’ regroupe les légumes suivants : cornichon, concombre, poivron, courgette, potiron et ‘autres légumes’. Cette catégorie a ensuite été scindée en 2008 en ses composantes listées ci-dessus. Seules les dépenses totales de cette catégorie seront analysées pour l’année 2008. Les pourcentages de ménages consommateurs ainsi que les dépenses moyennes seront données, en 2008, pour les composantes de cette catégorie. La rubrique ‘autres légumes’ qui apparaît en 2008 regroupe, notamment, les légumes fruits tels que l’artichaut, le maïs et l’aubergine.

II.4.2 Evolution des dépenses totales

En 2008, les dépenses totales les plus importantes en légumes fruits sont celles en tomates (50,5 millions d’euros) suivies par celles pour le groupe ‘autres légumes cultivés pour leurs fruits’ (40 millions d’euros). Les dépenses pour les autres catégories de légumes fruits sont moins considérables, les dépenses en haricots et en choux-fleurs sont tout de même remarquables (respectivement 13 millions d’euros et 8 millions d’euros).

De 1999 à 2008, l’augmentation des dépenses en petits pois est très élevée (135%). Les dépenses en tomates, en autres légumes cultivés pour leurs fruits et en haricots augmentent également mais dans des proportions moindres tandis que les dépenses en choux de Bruxelles et en choux-fleurs diminuent légèrement (Figure 13).

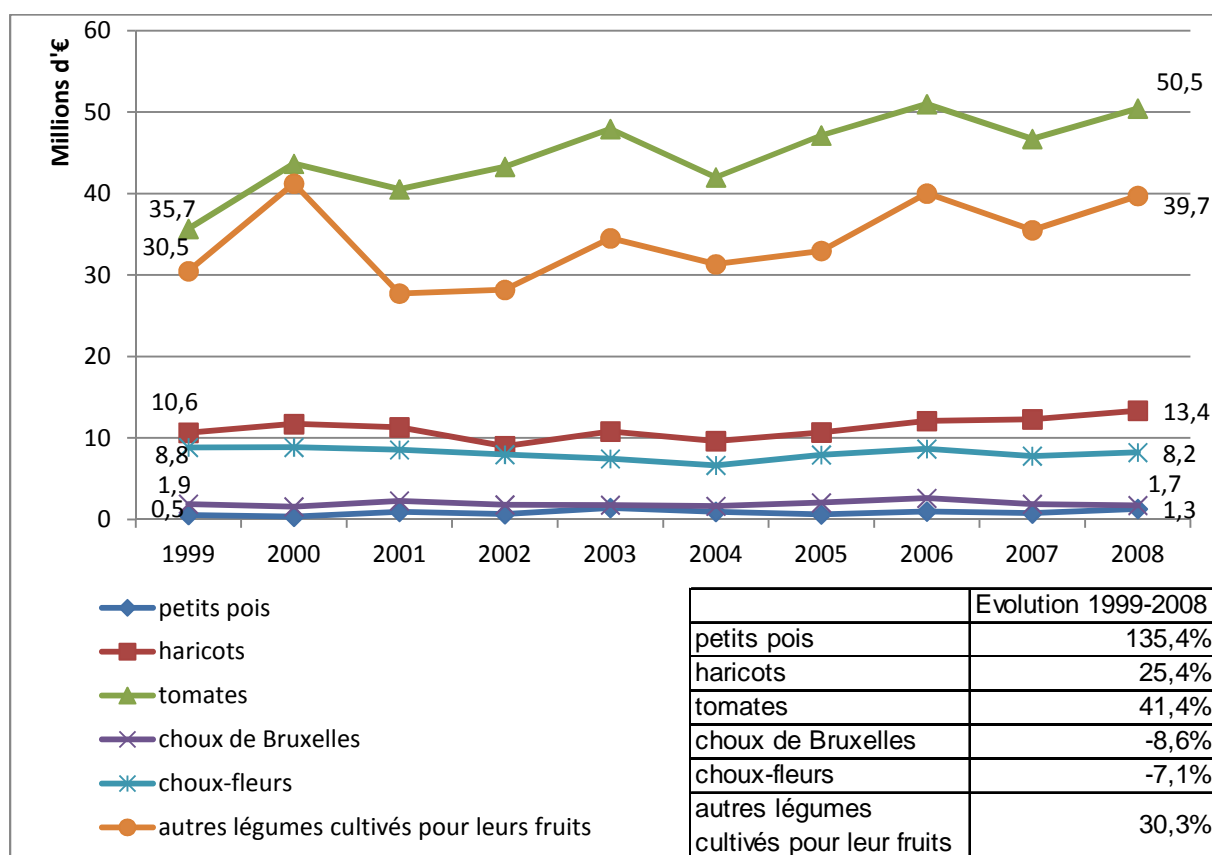


Figure 13 : Evolution des dépenses totales pour les légumes fruits frais en Wallonie de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d’après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

Au niveau de la structure des dépenses en légumes fruits frais en 2008, la tomate représente 44% des dépenses et les autres légumes cultivés pour leurs fruits 35%. Viennent ensuite les haricots (12%) et les choux-fleurs (Figure 14).

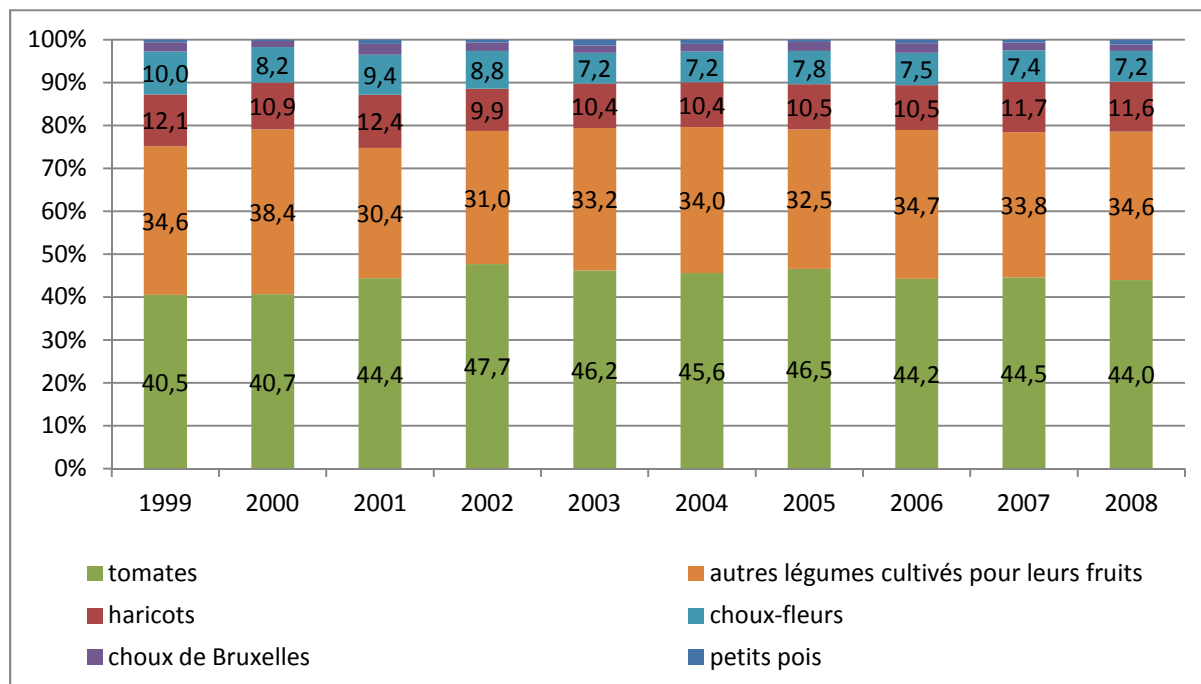


Figure 14 : Evolution de la structure des dépenses des ménages wallons en légumes fruits frais de 1999 à 2008
Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

II.4.3 Evolution de la proportion de ménages consommateurs

En 2008, la proportion de ménages consommateur la plus grande est rencontrée pour la tomate (70%). Les proportions de ménages consommateurs sont ensuite moindres : courgette, concombre, poivron et choux-fleurs (entre 26% et 28%), haricots (21%), autres légumes cultivés pour leurs fruits (16%) (Tableau 5).

Tableau 5 : Evolution du pourcentage de ménages consommateurs pour les légumes fruits frais en Wallonie de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

Année	Pourcentage de ménages consommateurs (%)									
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
tomates	65,36	68,34	69,42	66,32	68,16	69,62	68,44	69,79	69,2	70,08
courgette	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	27,71
concombre	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	27,12
poivron	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	26,31
choux-fleurs	32,46	29,69	27,89	23,1	24,84	24,3	23,36	22,72	22,4	25,79
haricots	20,29	19,66	20,72	18,85	22,19	19,62	19,52	20,94	19,63	20,69
autres légumes	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	15,69
choux de Bruxelles	8,04	6,4	9,02	6,34	6,59	7,12	7,24	6,72	5,84	6,34
potiron	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	3,29
petits pois	2,15	1,58	1,65	2,67	4,32	2,54	2,16	2,5	2,34	3,24
cornichon	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,77
autres légumes cultivés pour leurs fruits	44,75	46,84	50,02	48,25	50,2	50,06	52,42	52,91	50,38	n.d.

II.4.4 Evolution des dépenses moyennes par ménage consommateur

En 2008, les dépenses moyennes par ménage consommateur les plus élevées sont rencontrées pour les tomates (49€), pour le potiron (47€) et pour les haricots (44€). Vient ensuite un groupe dont les dépenses sont comprises entre 27 et 31€, ce groupe est composé du poivron, des autres légumes, de la courgette et des petits pois (Tableau 6).

Tableau 6 : Evolution des dépenses moyennes par ménage consommateur de légumes fruits frais en Wallonie de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

Année	Dépenses moyennes par ménage consommateur (€)									
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
tomates	40,07	46,11	42,28	48,9	52,13	45,71	47,93	50,3	46,4	49,02
potiron	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	47,06
haricots	38,52	43	39,5	35,71	36,05	37,12	38,1	39,73	43,04	43,94
poivron	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	31,23
autres légumes	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	31,11
courgette	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	28,07
petits pois	18,68	15,01	41,29	17,93	24,18	28,15	19,35	26,95	22,13	27,06
choux-fleurs	20	21,5	22,18	25,8	22,19	20,7	23,58	26,22	23,87	21,69
cornichon	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	18,5
choux de Bruxelles	17,2	17,59	18,3	21,26	19,81	17,28	19,71	26,64	22,08	18,47
concombre	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	16,49
autres légumes cultivés pour leurs fruits	49,99	63,52	40,15	43,76	50,96	47,41	43,76	52,07	48,45	n.d.

II.5 Légumes tiges et feuilles frais

II.5.1 Remarques préliminaires

La rubrique ‘autres choux’ reprend tous les choux hormis les choux de Bruxelles et les choux-fleurs, et notamment les brocolis, les choux rouges, les choux blancs et les choux frisés.

II.5.2 Evolution des dépenses totales

En 2008, les dépenses totales les plus importantes sont celles en ‘cresson, laitue et mâche’ (52,6 millions d’euros) suivies par celles en chicon (23,5 millions d’euros) et en ‘oignons, échalotes’ (20,1 millions d’euros).

De 1999 à 2008, les dépenses totales augmentant le plus sont celles en épinard (fois deux) et celles en salsifis et en ‘cresson, laitue et mâche’ (+50% chacune). Les dépenses en céleris (-35%) et en chicons (-7%) diminuent quant à elles (Figure 15).

Au niveau de la structure des dépenses en légumes tiges et feuilles, la rubrique ‘cresson, laitue, mâche’ représente 40% de ces dépenses, les dépenses en chicons comptent pour 18% et celles en ‘oignons, échalotes’ pour 15%.

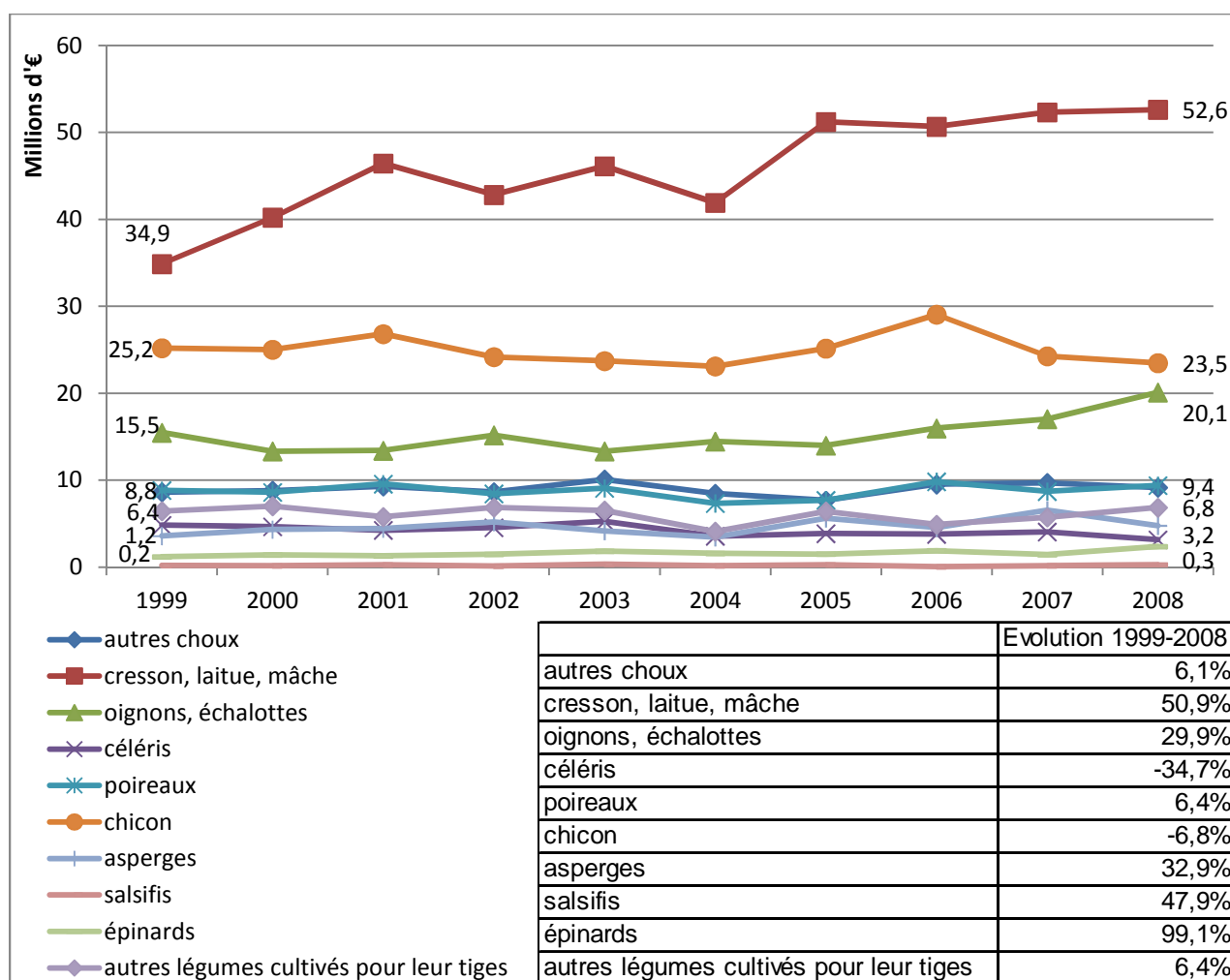


Figure 15 : Evolution des dépenses totales pour les légumes tiges et feuilles frais en Wallonie de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

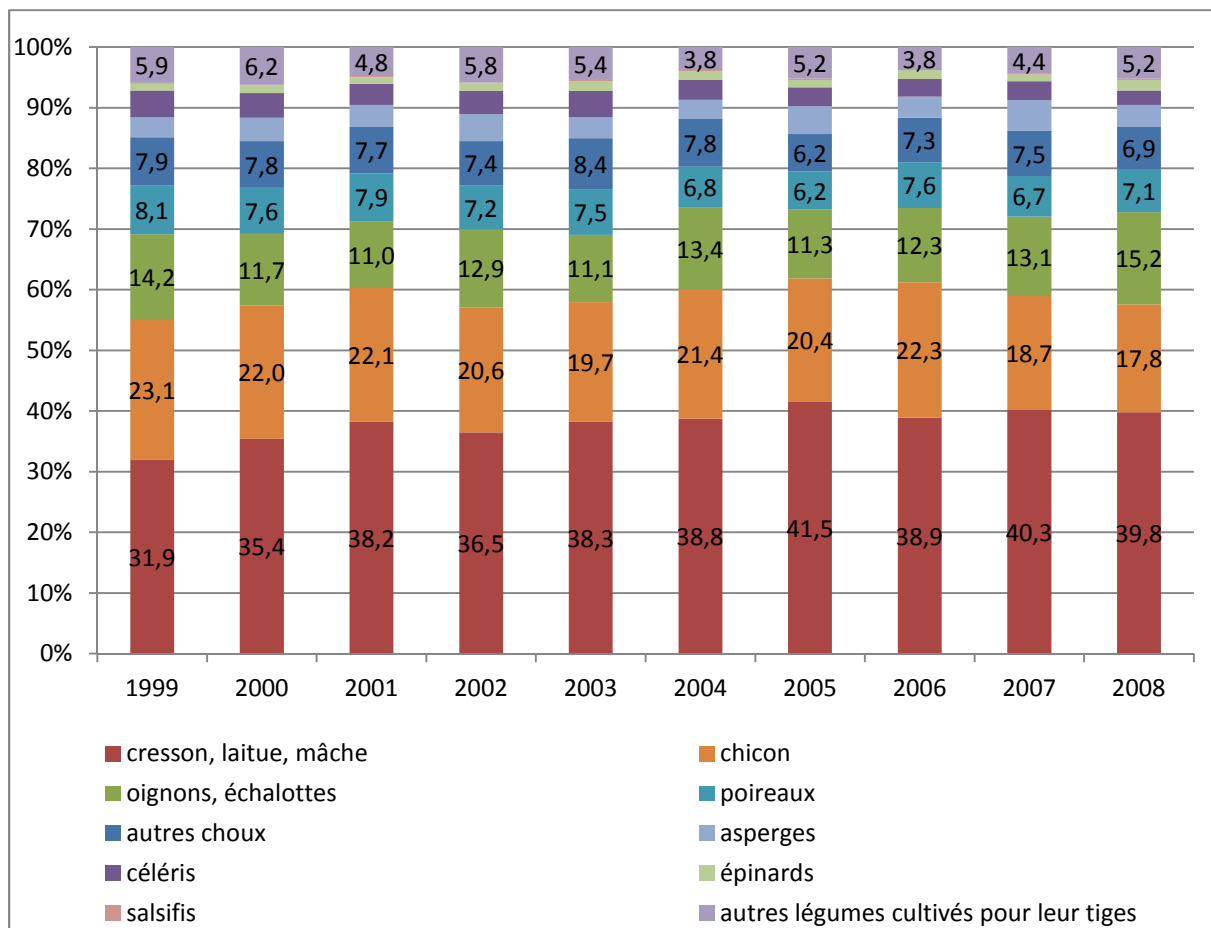


Figure 16 : Evolution de la structure des dépenses des ménages wallons en légumes tiges et feuilles frais de 1999 à 2008
 Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

II.5.3 Evolution de la proportion de ménages consommateurs

En 2008, les plus hauts pourcentages de ménages consommateurs sont rencontrés pour la rubrique ‘cresson, laitue, mâche’ (68%), les ‘oignons, échalotes’ (50%) et les chicons (45%). Les pourcentages de ménages consommateurs des rubriques ‘autres choux’ et poireaux atteignent des niveaux respectifs de 26% et 21%. Les pourcentages de ménages consommateurs des rubriques ‘autres légumes cultivés pour leur tiges’, ‘asperges’, ‘salsifis’, ‘épinards’ et ‘céleris’ sont respectivement de 13%, 5,4%, 0,9%, 5,4% et 21,4%.

De 1999 à 2008, le pourcentage de ménages consommateurs d’oignons, échalotes augmente de 3 points. Contrairement, la diminution du pourcentage de ménages consommateurs de céleri est importante (-7 points), la diminution des autres choux (-3 points) est également à noter (Figure 17).

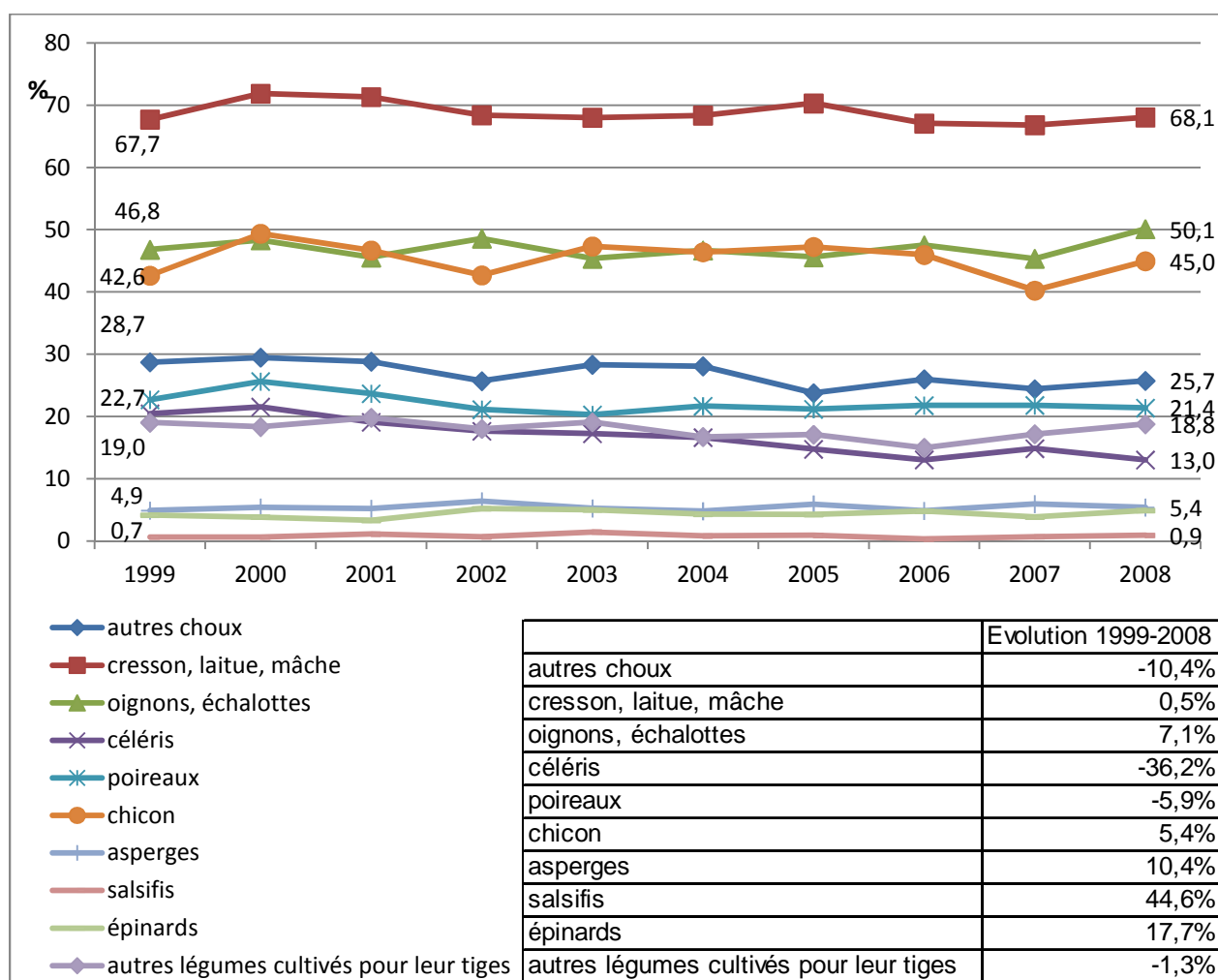


Figure 17 : Evolution du pourcentage de ménages consommateurs pour les légumes tiges et feuilles frais en Wallonie de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d’après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

II.5.4 Evolution des dépenses moyennes par ménage consommateur

En 2008, les dépenses moyennes par ménage consommateur les plus importantes sont celles en asperges (60€) et en ‘cresson, laitue, mâche’ (53€). Les dépenses en chicon et en épinards sont supérieures à 30€, les dépenses pour les autres catégories de légumes à tiges et à feuilles sont inférieures à 30€.

De 1999 à 2008, les dépenses en épinards et en ‘cresson, laitue, mâche’ connaissent les évolutions les plus importantes (respectivement +57% et +39%). Inversement, les dépenses par ménage consommateur en chicon diminuent de -18% (Figure 18).

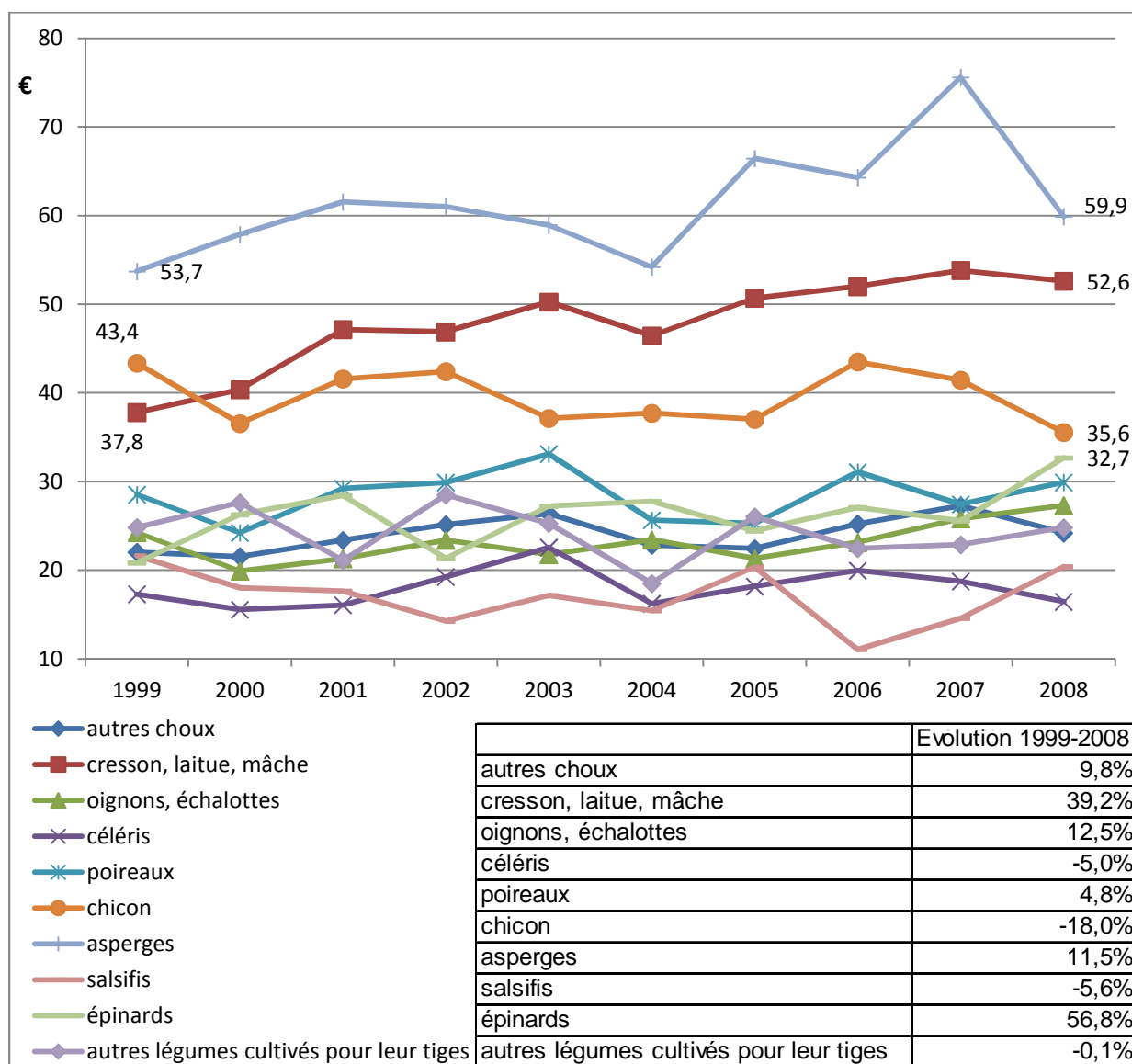


Figure 18 : Evolution des dépenses moyennes par ménage consommateur de légumes tiges et feuilles frais en Wallonie de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

II.6 Légumes racines frais

II.6.1 Remarques préliminaires

La catégorie ‘autres tubercules’ regroupe les légumes suivants : radis, tubercules tempérés et tubercules exotiques. Cette catégorie a ensuite été scindée en 2008 en ses composantes listées ci-dessus. Seules les dépenses totales de cette catégorie seront analysées pour l’année 2008, en sommant les dépenses totales de ses trois composantes. Les pourcentages de ménages consommateurs ainsi que les dépenses moyennes par ménage consommateur seront données, en 2008, pour les composantes de cette catégorie.

La catégorie tubercules tempérés reprend les légumes tels que les navets et les topinambours. La catégorie tubercules exotiques reprend les légumes tels que le manioc ou les patates douces.

II.6.2 Evolution des dépenses totales

En 2008, les dépenses totales en carottes se chiffrent à 15,4 millions d’euros tandis que celles en autres tubercules se chiffrent à 7 millions d’euros.

Au niveau de la structure des dépenses, la part des carottes diminue légèrement au profit des autres tubercules.

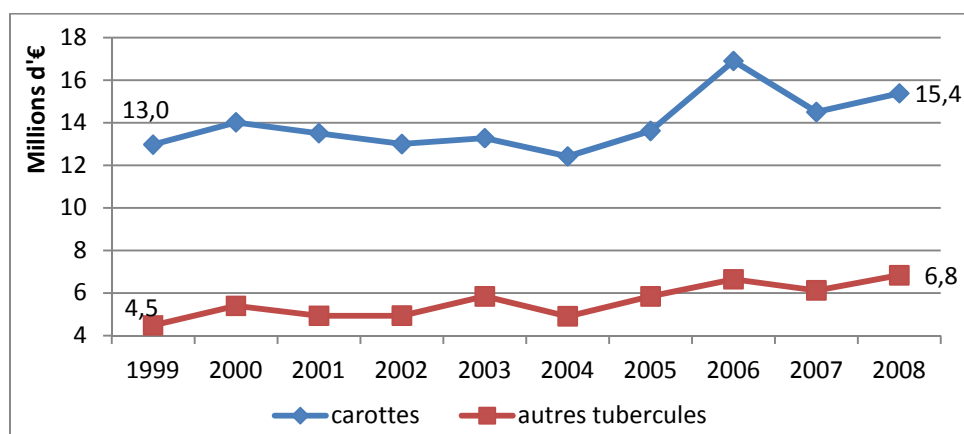


Figure 19 : Evolution des dépenses totales pour les légumes racines frais en Wallonie de 1999 à 2008
Source : OCA, ULg-GxABT d’après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

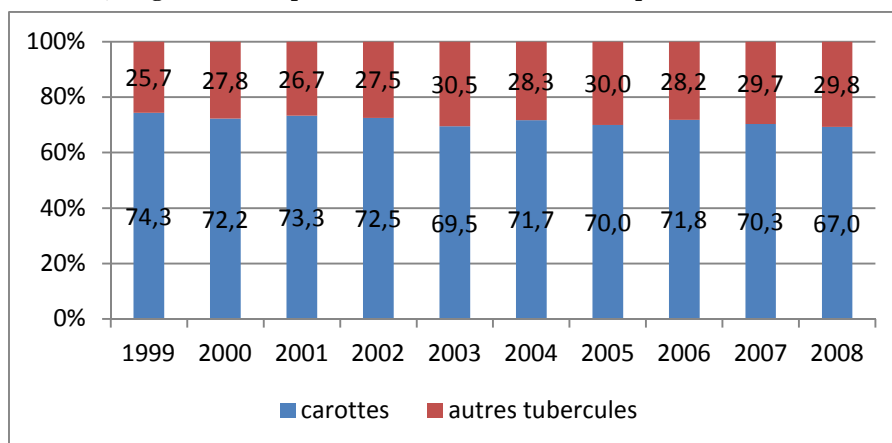


Figure 20 : Evolution de la structure des dépenses des ménages wallons en légumes racines frais de 1999 à 2008
Source : OCA, ULg-GxABT d’après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

II.6.3 Evolution de la proportion de ménages consommateurs

En 2008, la proportion de ménages consommateurs de carottes est la plus importante des légumes racines frais (49%), largement devant les tubercules tempérés (12%), les radis (9%), les carottes râpée (3%) et les tubercules exotiques (1%) (Tableau 7).

Tableau 7 : Evolution du pourcentage de ménages consommateurs pour les légumes racines frais en Wallonie de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

Année	Pourcentage de ménages consommateurs (%)									
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
carottes	48,47	52,68	48,73	50,35	47,9	52,09	49,71	48,49	49,14	49,38
tubercules tempérés	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	11,61
radis	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	8,72
carotte râpée	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	3,29
tubercules exotiques	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,23
autres tubercules	17,35	19,48	18,25	16,57	17,31	16,72	17,71	17,16	17,34	n.d.

II.6.4 Evolution des dépenses moyennes par ménage consommateur

En 2008, les dépenses moyennes par ménage consommateur les plus importantes sont celles en tubercules tropicaux (26€) et tempérés (24€), viennent ensuite les dépenses en carottes (21€), en radis (18€) et en carotte râpée(16€) (Tableau 8).

Tableau 8 : Evolution des dépenses moyennes par ménage consommateur de légumes racines frais en Wallonie de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

Année	Dépenses moyennes par ménage consommateur (€)									
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
tubercules exotiques	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	25,86
tubercules tempérés	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	24,04
carottes	19,65	19,2	20,07	19,34	20,55	18,06	19,06	24	20,29	21,21
radis	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	17,7
carotte râpée	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	15,59
autres tubercules	18,94	19,97	19,57	22,29	25	22,21	22,93	26,66	24,26	n.d.

III. Profil des ménages consommateurs wallons en 2008

Seuls les légumes ou les catégories de légumes ayant un pourcentage de ménage consommateur de plus de 20% seront analysés dans cette section.

III.1 Légumes fruits frais

III.1.1 Selon la taille du ménage

Globalement, pour les tomates, la courgette, le concombre et le poivron, les pourcentages de ménages consommateurs augmentent avec la taille du ménage. Pour les choux-fleurs et les haricots, les pourcentages de ménages consommateurs les plus importants sont rencontrés pour des tailles de ménage intermédiaires (Figure 21).

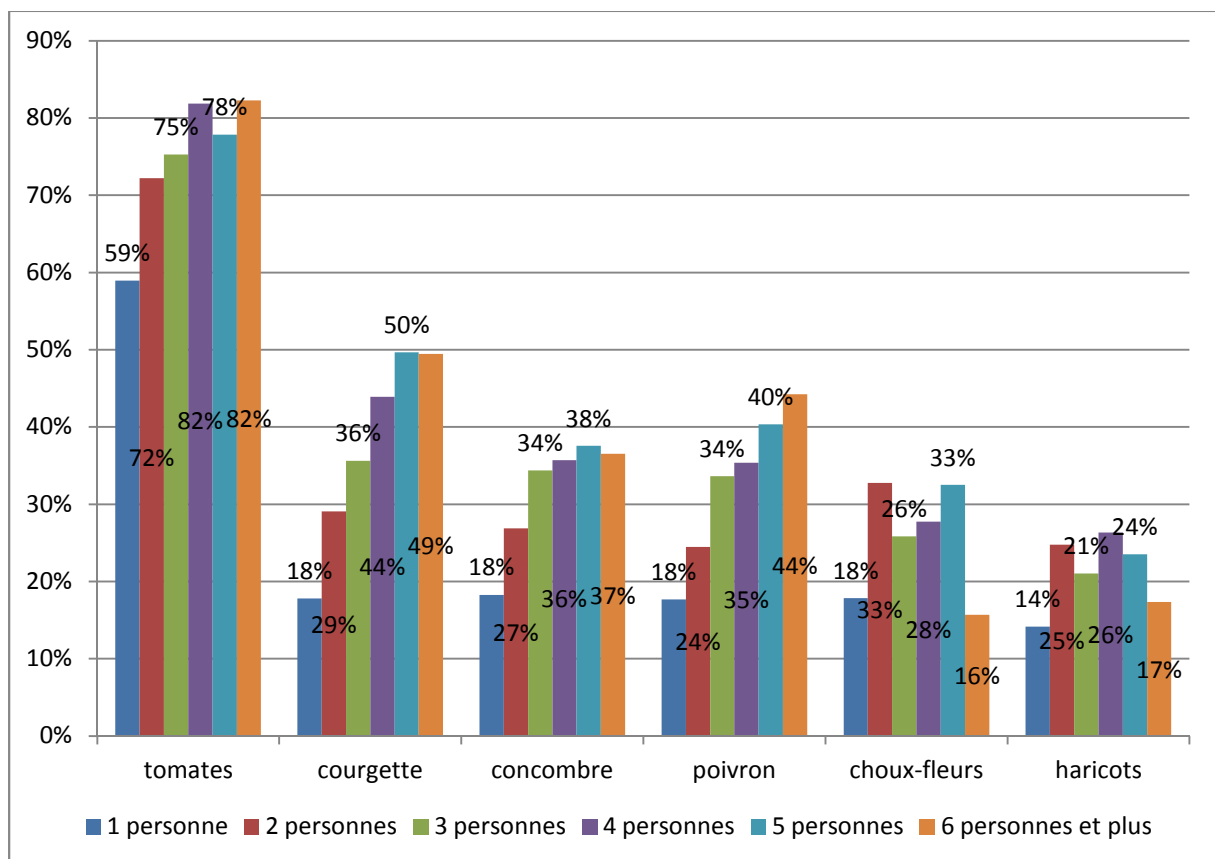


Figure 21 : Pourcentage de ménages wallons consommateurs de légumes fruits frais suivant la taille du ménage (2008)

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

Les dépenses par ménages les plus importantes sont rencontrées chez les ménages de 6 personnes ou plus pour les tomates, le concombre, les choux-fleurs et les haricots. Les dépenses les plus importantes sont rencontrées chez les ménages de 5 personnes pour la courgette et le poivron (Figure 22).

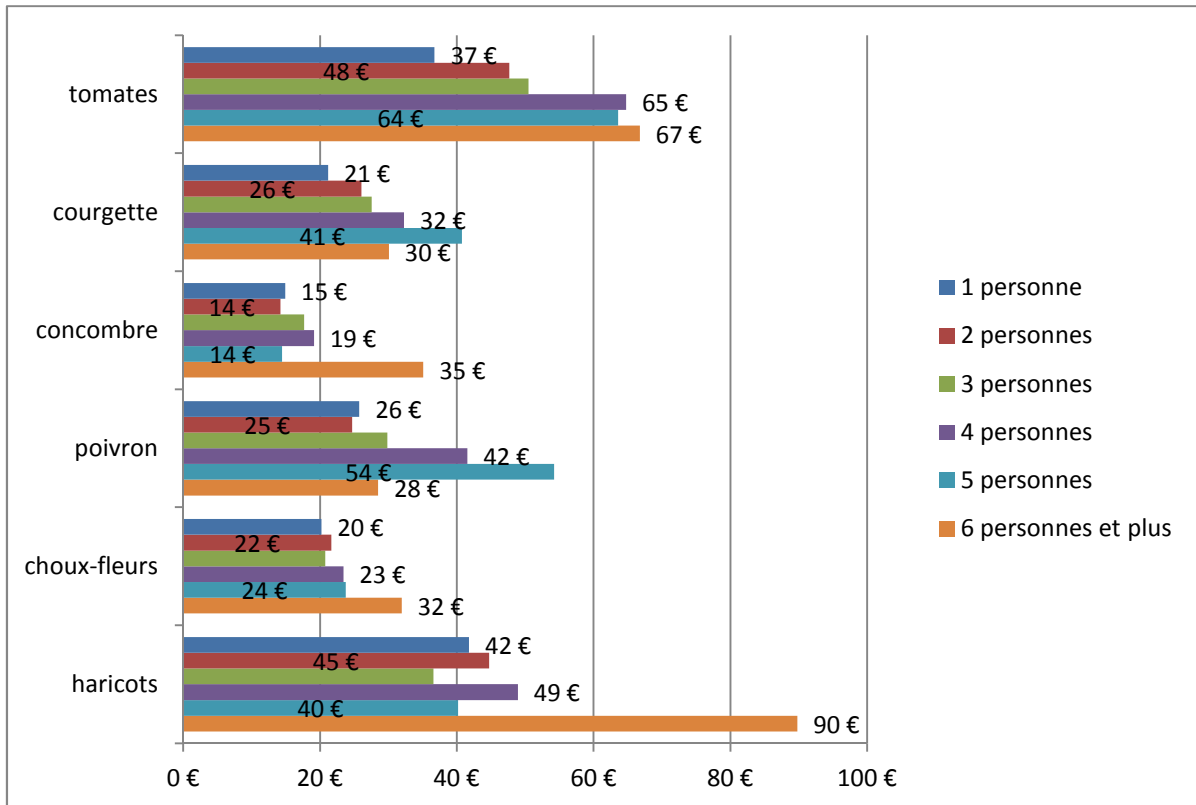


Figure 22 : Dépenses moyennes des ménages wallons consommateurs de légumes fruits frais suivant la taille du ménage (2008)

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

III.1.2 Selon l'âge

Pour les tomates, les choux-fleurs et les haricots, la proportion de ménages consommateur à tendance à augmenter parallèlement avec les classes d'âge alors que la tendance est inverse pour la courgette, le concombre et le poivron (Figure 23).

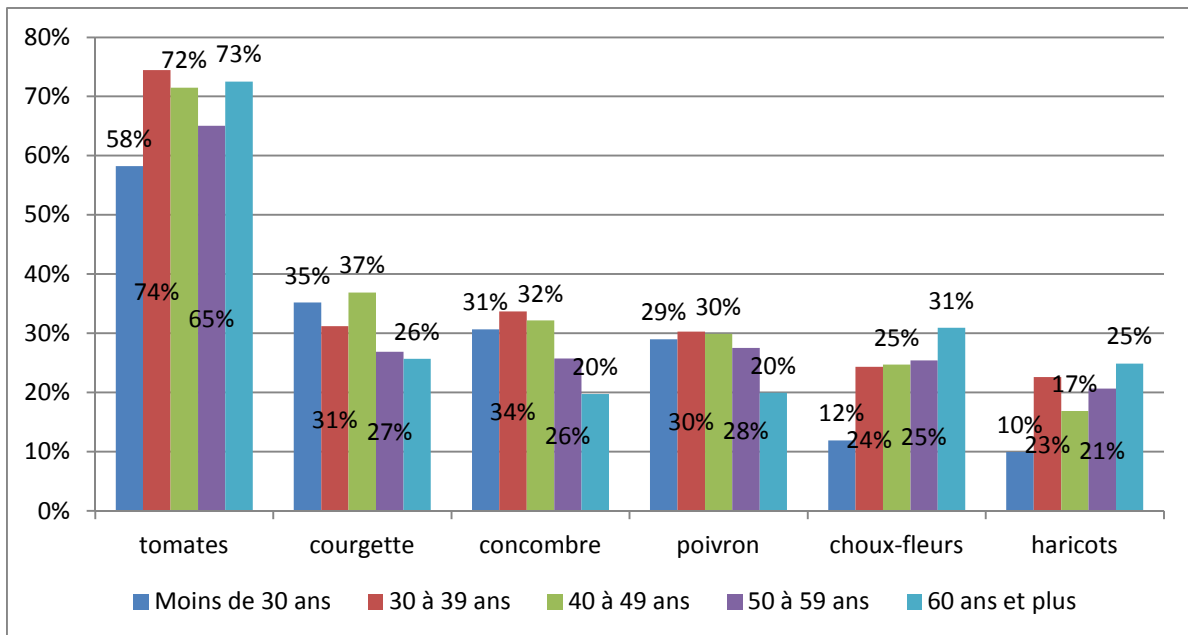


Figure 23 : Pourcentage de ménages wallons consommateurs de légumes fruits frais par classes d'âge (2008)

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

Pour les tomates et les haricots, les dépenses moyennes par ménage consommateur augmentent avec l'âge jusqu'à la classe des 50-59 ans. Les dépenses pour le poivron sont hétéroclites (2 pics sont constatés pour les 30-39 ans et les 50-59 ans). Pour les autres catégories de légumes, les dépenses ne présentent pas de tendances particulières (Figure 24).

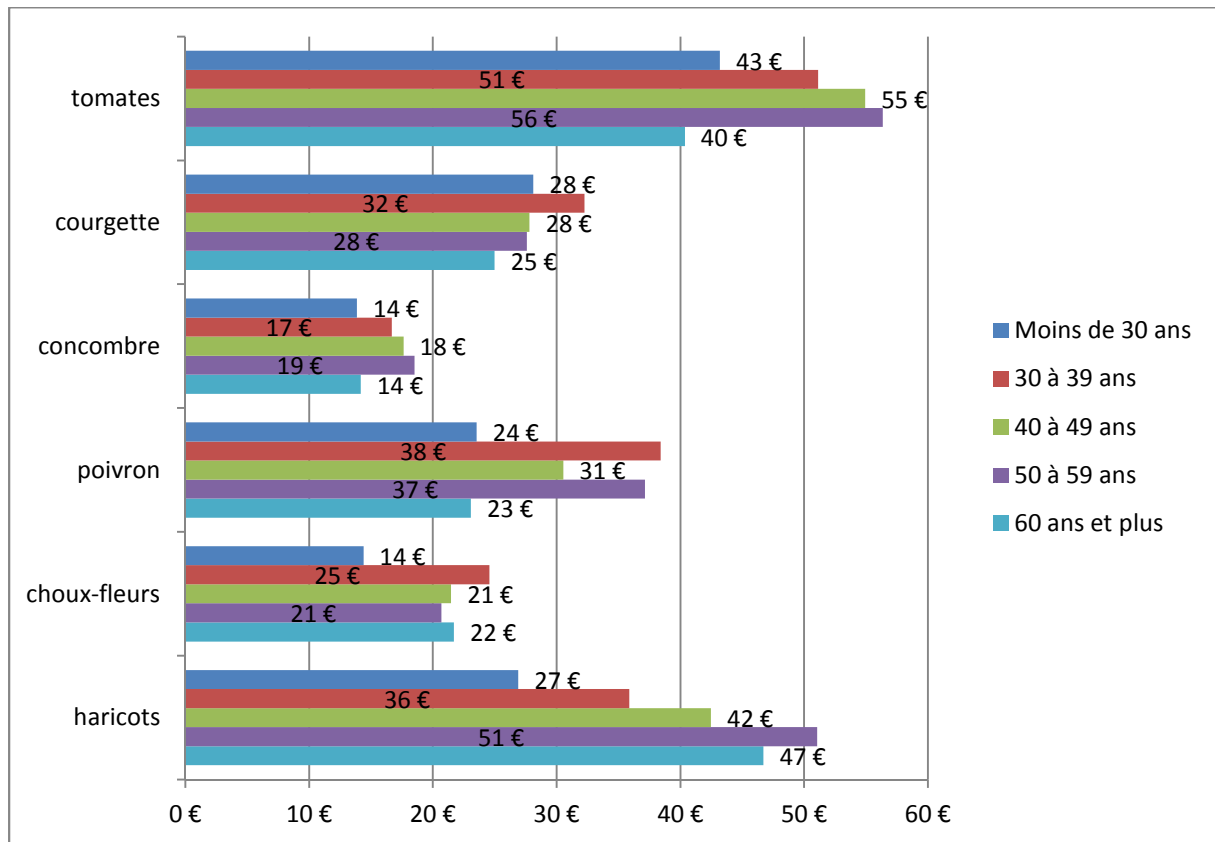


Figure 24 : Dépenses moyennes des ménages wallons consommateurs de légumes fruits frais par classes d'âge (2008)
 Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

III.1.3 Selon les revenus

Pour toutes les catégories de légumes, la proportion de ménages consommateurs tend à augmenter avec l'augmentation de revenus (Figure 25).

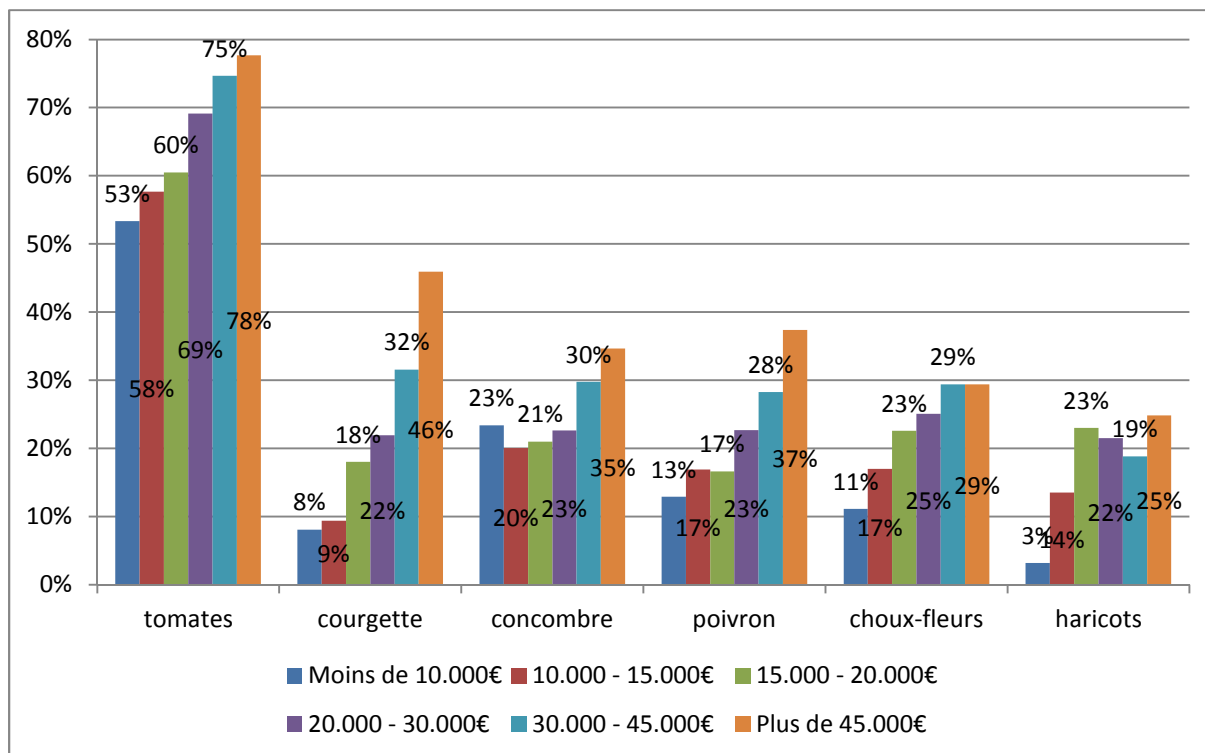


Figure 25 : Pourcentage de ménages wallons consommateurs de légumes fruits frais par classes de revenus (2008)

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

Pour les tomates et les haricots, les dépenses moyennes par ménage consommateur tendent à augmenter avec les classes de revenus. Pour les concombres et les choux-fleurs, les dépenses sont relativement similaires quelles que soient les classes de revenus (Figure 26).

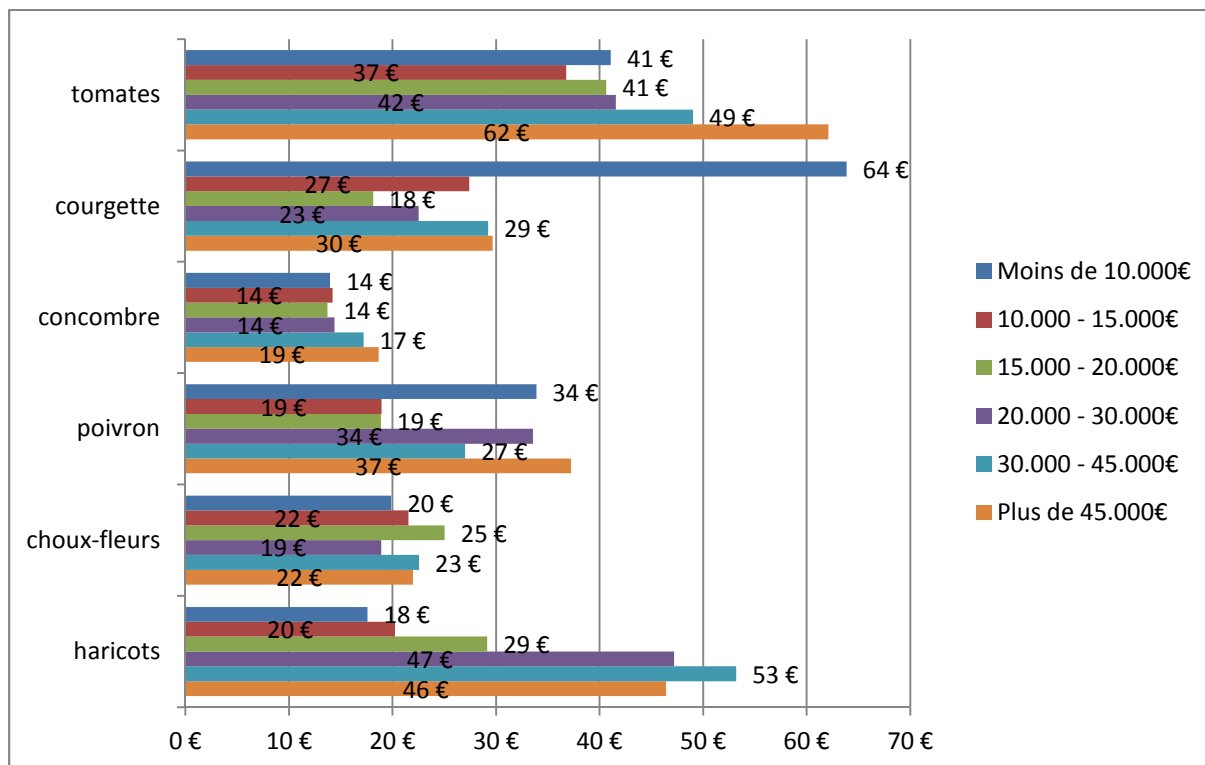


Figure 26 : Dépenses moyennes des ménages wallons consommateurs de légumes fruits frais par classes de revenus (2008)

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

III.2 Légumes tiges et feuilles frais

III.2.1 Selon la taille du ménage

Pour les autres choux et les poireaux, la proportion de ménages consommateurs a tendance à augmenter avec la taille du ménage. Cette tendance se vérifie également pour le groupe 'cresson, laitue, mâche' jusqu'aux ménages de 5 personnes (Figure 27).

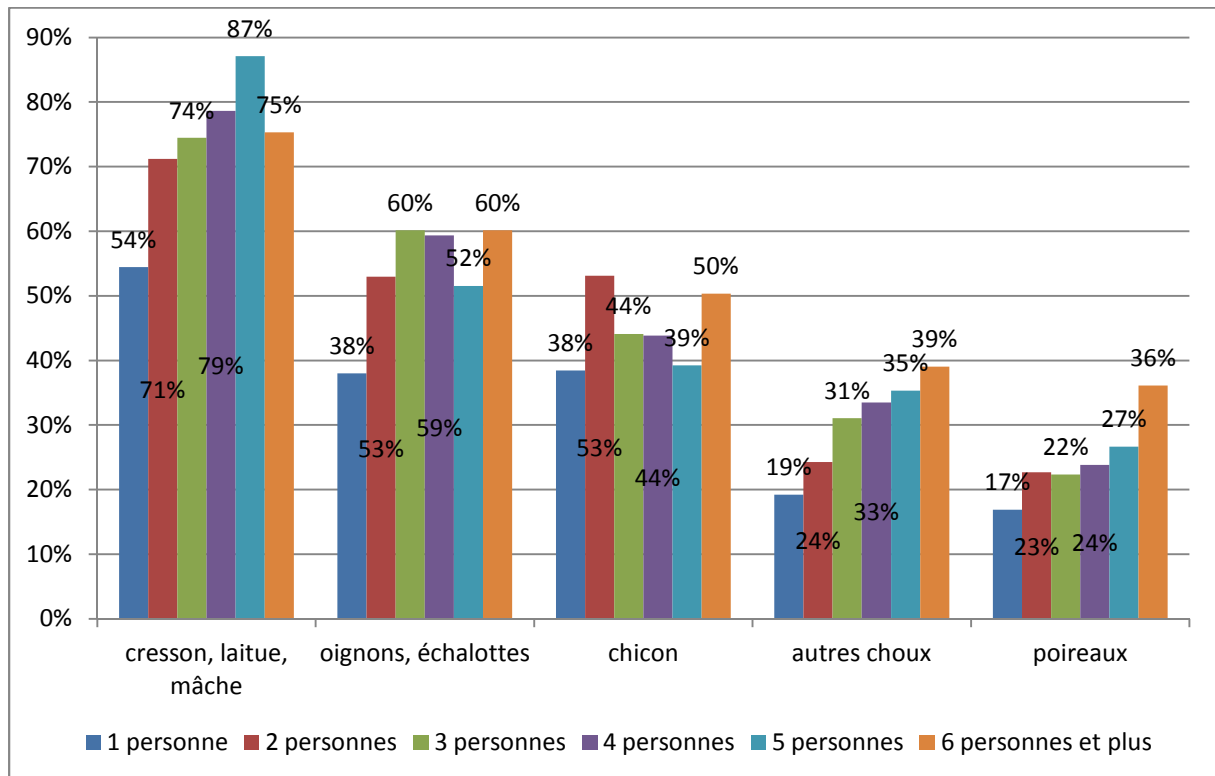


Figure 27 : Pourcentage de ménages wallons consommateurs de légumes tiges et feuilles frais suivant la taille du ménage (2008)

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

Au niveau des dépenses moyennes par ménage, aucune tendance particulière en rapport avec la taille du ménage ne peut être dégagée pour les légumes à tiges et à feuilles analysés dans ce point (Figure 28).

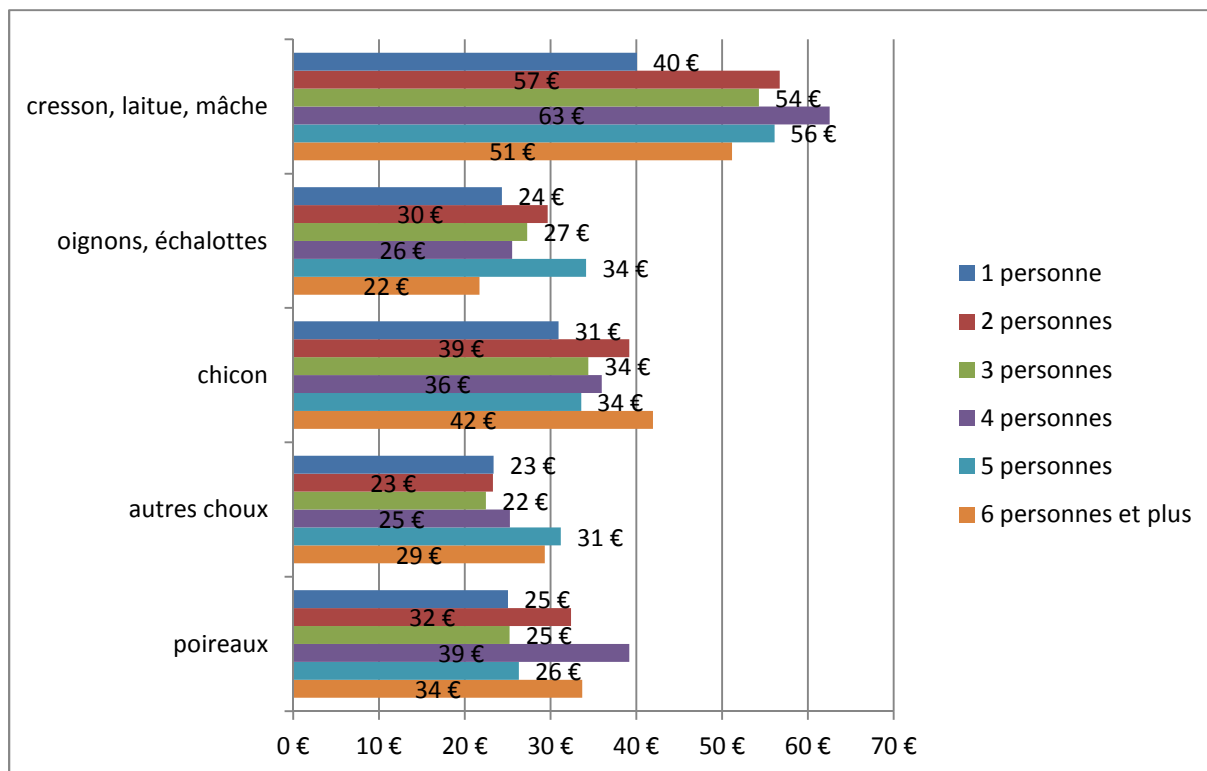


Figure 28 : Dépenses moyennes des ménages wallons consommateurs de légumes tiges et feuilles frais suivant la taille du ménage (2008)

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

III.2.2 Selon l'âge

Le pourcentage de ménages consommateurs de chicon augmente avec l'âge. Cette tendance est moins marquée pour les poireaux, le groupe 'oignons, échalotes' et le groupe 'cresson, laitue, mâche' et n'est pas vérifiée pour les autres choux (Figure 29).

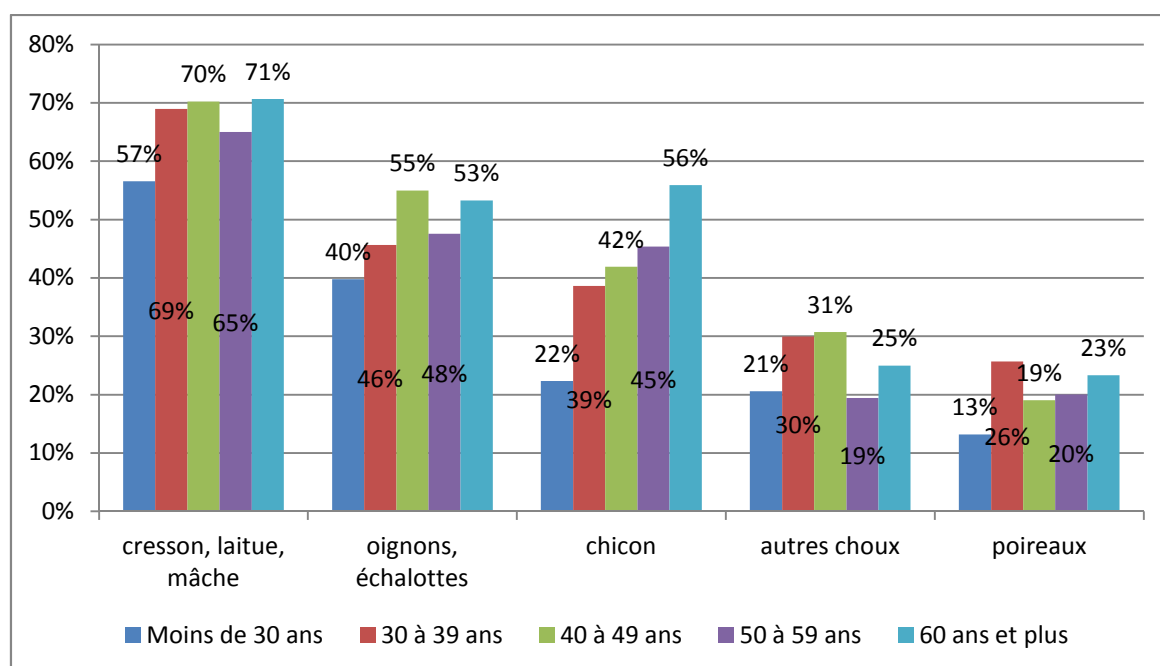


Figure 29 : Pourcentage de ménages wallons consommateurs de légumes tiges et feuilles frais par classes d'âge (2008)

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

Les dépenses moyennes par ménage consommateur évoluent parallèlement à l'âge pour le groupe 'oignons, échalotes', le chicon, et dans une moindre mesure pour les autres choux et les poireaux (Figure 30).

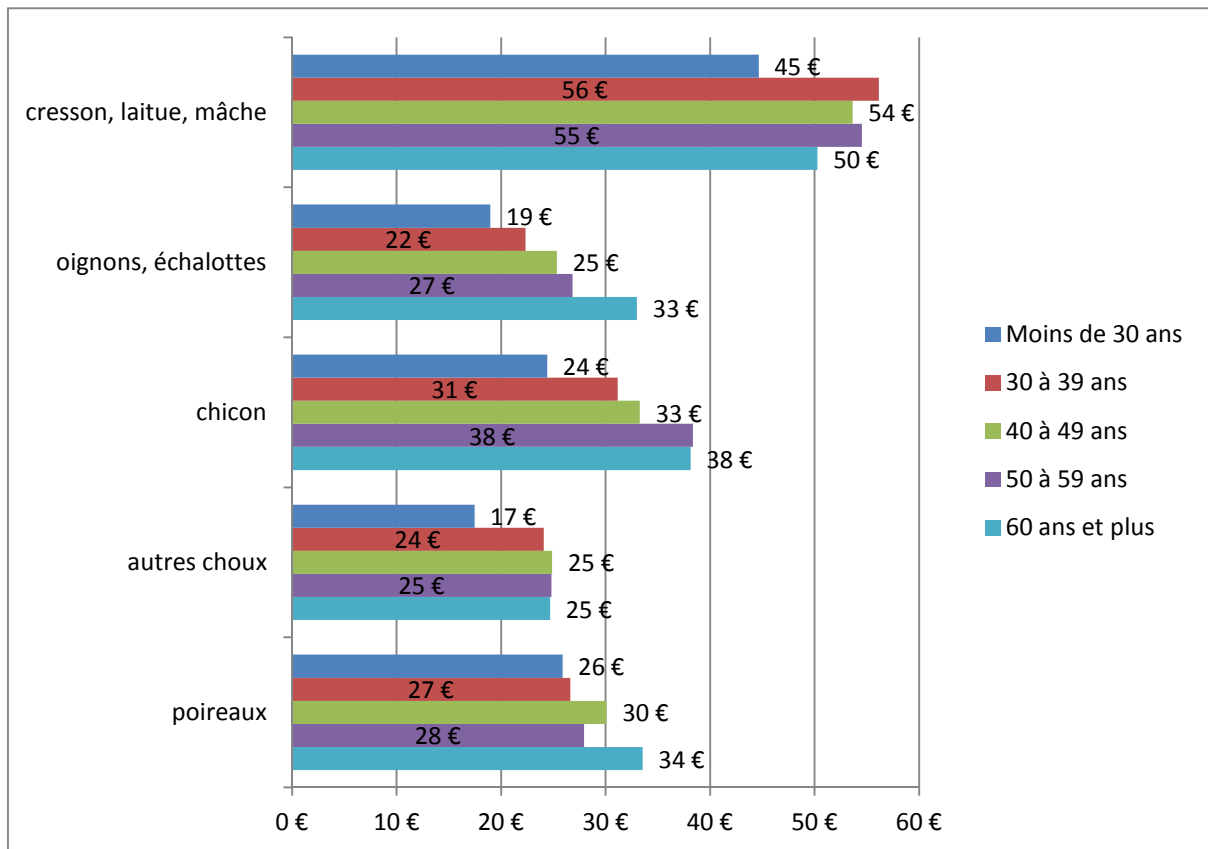


Figure 30 : Dépenses moyennes des ménages wallons consommateurs de légumes tiges et feuilles frais par classes d'âge (2008)

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

III.2.3 Selon les revenus

Les pourcentages de ménages consommateurs augmentent avec les revenus pour tous les légumes à tiges et à feuilles analysés dans ce point (Figure 31).

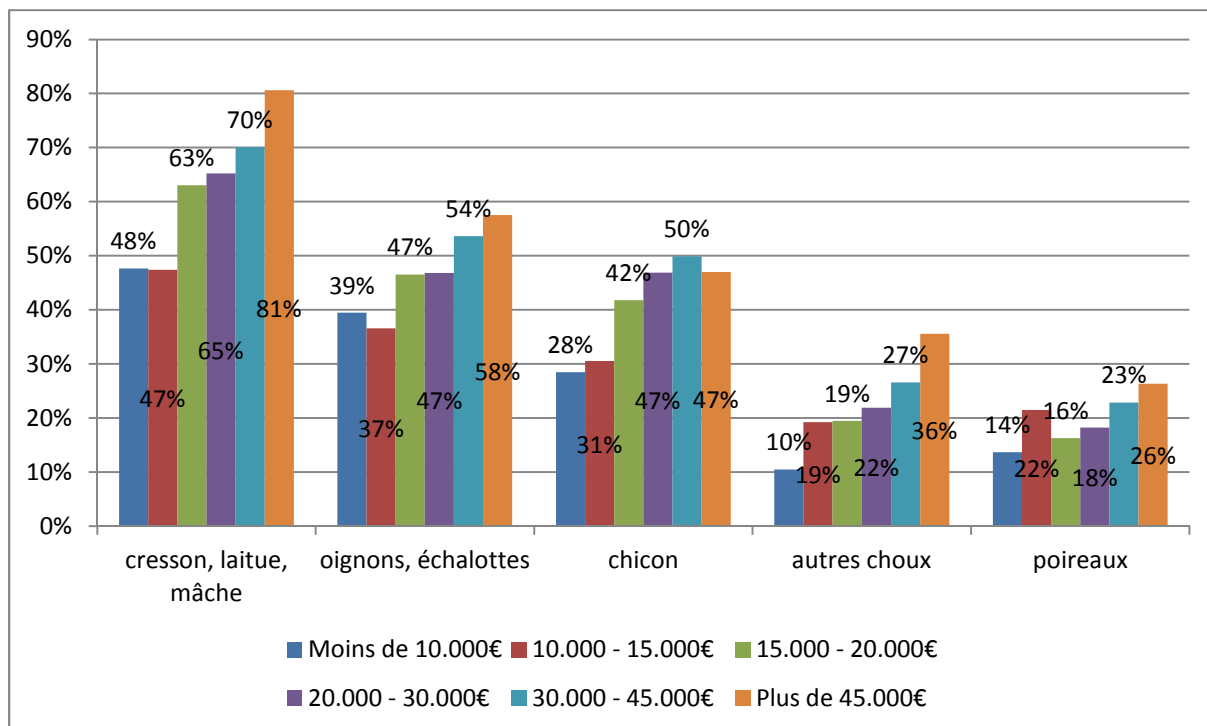


Figure 31 : Pourcentage de ménages wallons consommateurs de légumes tiges et feuilles frais par classes de revenus (2008)

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

Globalement, les dépenses moyennes par ménage consommateur augmentent également avec les revenus (Figure 32).

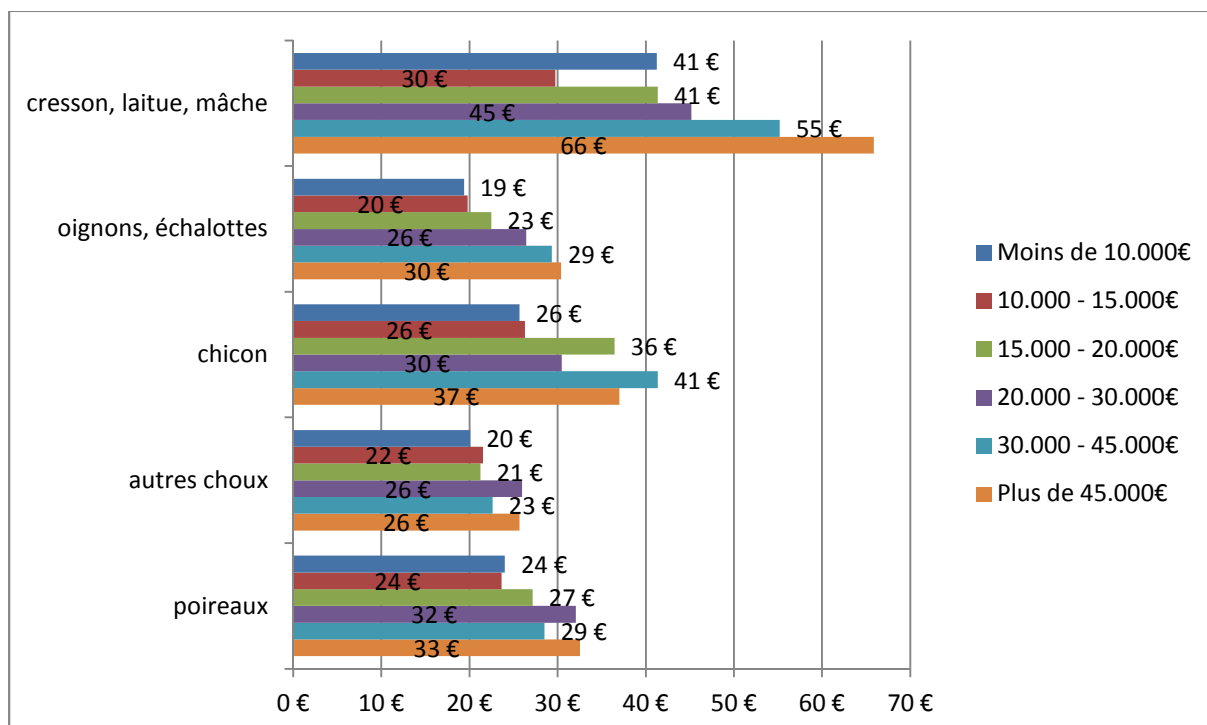


Figure 32 : Dépenses moyennes des ménages wallons consommateurs de légumes tiges et feuilles frais par classes de revenus (2008)

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

III.3 Légumes racines frais

III.3.1 Selon la taille du ménage

On remarque une augmentation, à la fois de la proportion de ménages consommateurs et des dépenses moyennes en carottes, jusqu'à une taille de ménage de 4 personnes. Ces deux variables sont ensuite relativement stables (Figure 33).

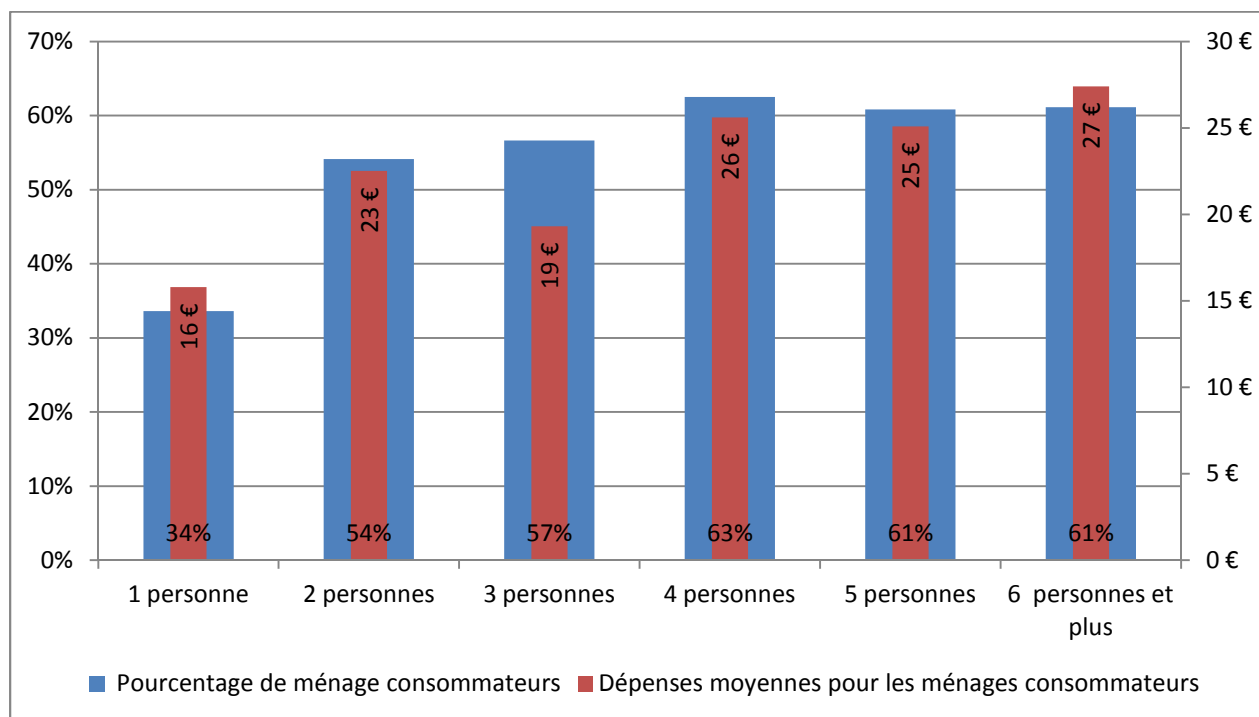


Figure 33 : Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de carottes fraîches suivant la taille du ménage en Wallonie en 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

III.3.2 Selon l'âge

La proportion de ménages consommateurs est plus faible pour les moins de 30 ans. Les dépenses moyennes par ménages sont relativement stables (Figure 34).

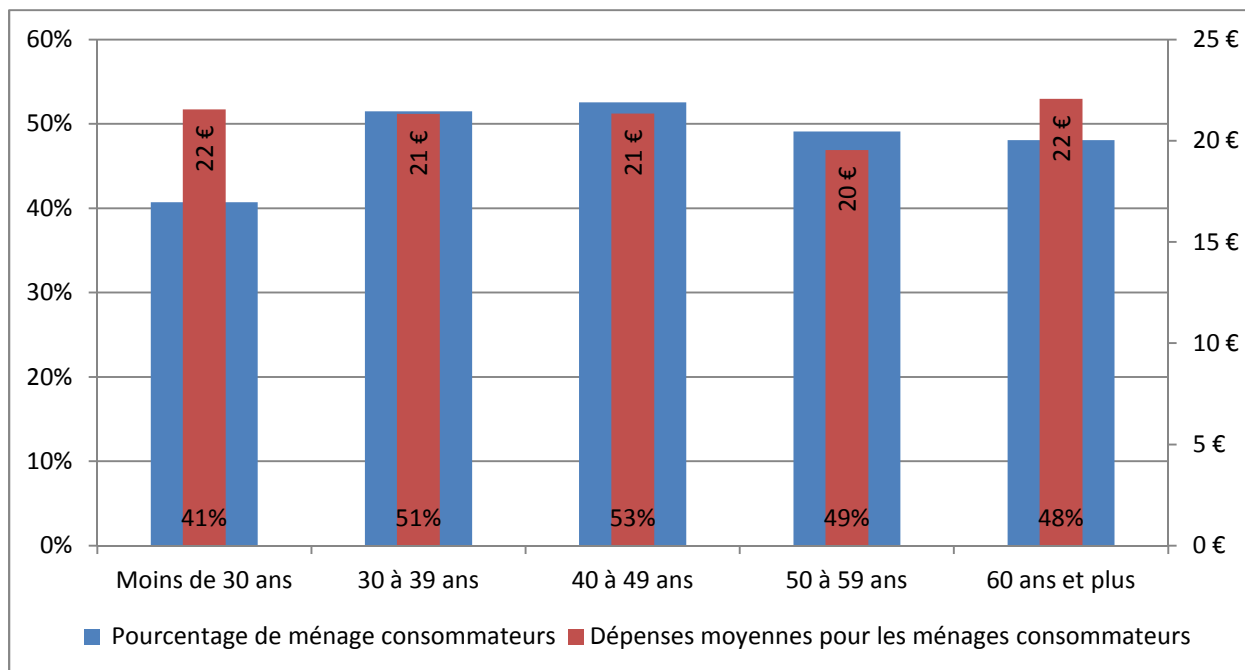


Figure 34 : Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de carottes fraîches selon les classes d'âge en Wallonie en 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

III.3.3 Selon les revenus

Les dépenses moyennes et le pourcentage de ménages consommateurs ont tendance à croître avec les revenus (Figure 35).

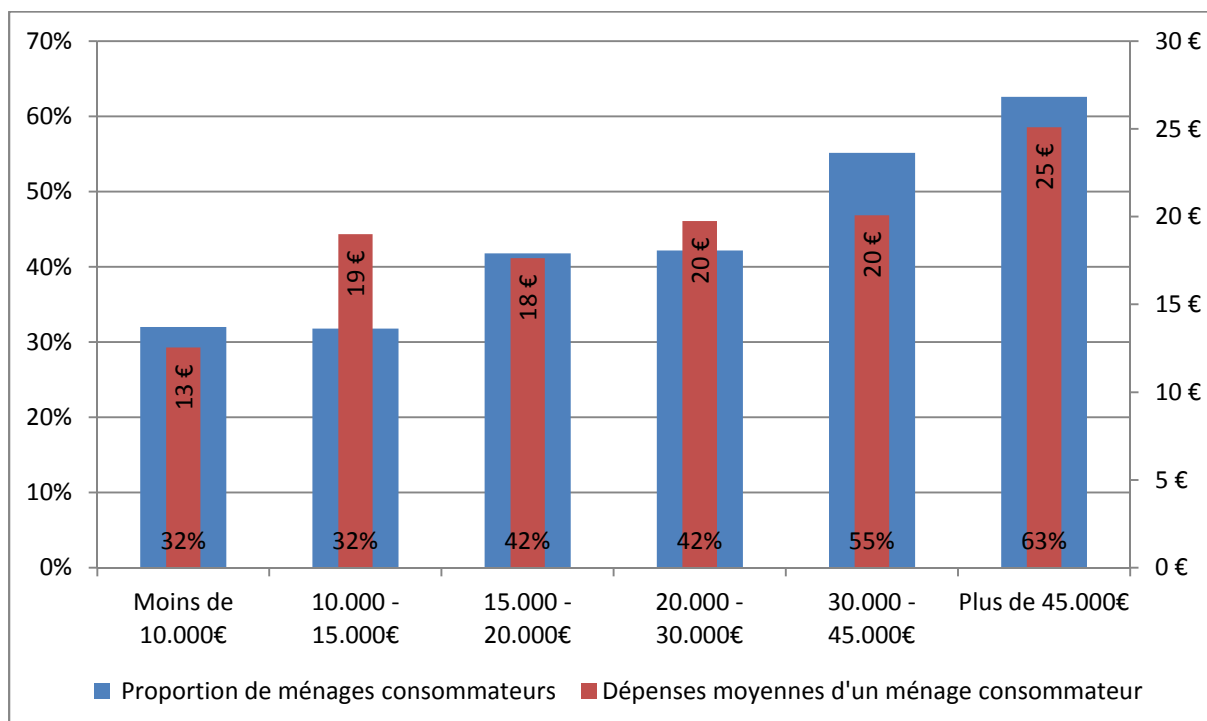


Figure 35 : Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de carottes fraîches selon les classes de revenus en Wallonie en 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

IV. Analyse des dépenses des ménages consommateurs à prix constants de 1999 à 2008 en Wallonie

IV.1 Remarques préliminaires

Afin d'éliminer les effets de l'inflation des prix, les dépenses à prix constants sont calculées à partir de l'indice des prix et des dépenses à prix courants suivant la formule :

$$\text{dépenses à prix courants} \times \frac{100}{\text{indice des prix}} = \text{dépenses à prix constants}$$

Ce point vise à comparer l'évolution des dépenses à prix constants de différentes catégories de produits. Les dépenses sont déflatées par rapport à l'indice général des prix à la consommation (IPC) qui est construit sur base de toutes les catégories de produits de consommation et qui reflète l'évolution globale du coût de la vie. Les valeurs de l'IPC utilisées sont reprises, pour rappel, au tableau ci-dessous.

Tableau 9 : IPC de 1999 à 2008

Source : OCA d'après Service Public Fédéral - Economie, PME, Classes moyennes et Energie

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
IPC	90,27	92,57	94,85	96,41	97,95	100	102,78	104,63	106,53	111,32

Comme ce point se concentre sur l'évolution des dépenses, seules les produits dont les données de dépenses sont disponibles pour les dix années analysées seront examinés dans cette section.

IV.2 Légumes fruits frais

De 1999 à 2008, seules les dépenses à prix constant en petits pois augmentent. Les dépenses en tomates sont relativement stables (Tableau 10).

Tableau 10 : Evolution des dépenses moyennes par ménage consommateur à prix constants (base 2004) en légumes fruits frais en Wallonie de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Evolution 1999-2008
tomates	44,4	49,8	44,6	50,7	53,2	45,7	46,6	48,1	43,6	44,0	-1%
haricots	42,7	46,5	41,6	37,0	36,8	37,1	37,1	38,0	40,4	39,5	-7%
petits pois	20,7	16,2	43,5	18,6	24,7	28,2	18,8	25,8	20,8	24,3	17%
choux-fleurs	22,2	23,2	23,4	26,8	22,7	20,7	22,9	25,1	22,4	19,5	-12%
choux de Bruxelles	19,1	19,0	19,3	22,1	20,2	17,3	19,2	25,5	20,7	16,6	-13%

IV.3 Légumes tiges et feuilles frais

De 1999 à 2008, seules les dépenses à prix constants en ‘cresson, laitue, mâche’ et en épinards augmentent. Les diminutions les plus importantes sont celles des dépenses en chicon et en céleris (Tableau 11).

Tableau 11 : Evolution des dépenses moyennes par ménage consommateur à prix constants (base 2004) en légumes tiges et feuilles frais en Wallonie de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Evolution 1999-2008
autres choux	24,4	23,3	24,7	26,1	26,9	22,8	21,9	24,1	25,6	21,7	-11%
cresson, laitue, mâche	41,9	43,6	49,7	48,6	51,3	46,4	49,3	49,7	50,5	47,3	13%
oignons, échalottes	26,9	21,5	22,5	24,3	22,2	23,5	20,8	22,1	24,2	24,5	-9%
céleris	19,2	16,8	17,0	20,0	23,1	16,2	17,7	19,1	17,6	14,8	-23%
poireaux	31,6	26,2	30,8	31,0	33,8	25,7	24,6	29,7	25,8	26,9	-15%
chicon	48,0	39,5	43,8	44,0	37,9	37,7	36,0	41,6	38,9	31,9	-34%
asperges	59,5	62,5	64,9	63,3	60,2	54,2	64,7	61,4	71,0	53,8	-10%
salsifis	24,0	19,5	18,6	14,8	17,5	15,5	19,8	10,6	13,7	18,3	-23%
épinards	23,1	28,4	30,0	22,1	27,8	27,8	23,8	25,9	24,0	29,4	27%
autres légumes cultivés pour leurs tiges	27,5	29,8	22,3	29,6	25,8	18,5	25,3	21,5	21,5	22,3	-19%

IV.4 Légumes racines frais

De 1999 à 2008, les dépenses à prix constant des carottes diminuent de 12,5 % (Tableau 12).

Tableau 12 : Evolution des dépenses moyennes par ménage consommateur à prix constants (base 2004) en légumes racines frais en Wallonie de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Evolution 1999-2008
carottes	21,8	20,7	21,2	20,1	21,0	18,1	18,5	22,9	19,0	19,1	-12,5%